

Philippe Meirieu

Le Khmer et le maire

*Socialistes et écologistes lyonnais aux
prises avec la démocratie*



Philippe Meirieu, né en 1949 à Alès (Gard), a été successivement professeur de lycée et collège, instituteur, responsable d'un collège expérimental, formateur d'enseignants, professeur des universités en sciences de l'éducation, directeur de l'Institut National de Recherche Pédagogique (INRP) et de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) de l'Académie de Lyon. Spécialiste de pédagogie, il a écrit plus de trente ouvrages dans ce domaine et a mené plusieurs missions nationales et internationales sur les systèmes éducatifs. En 2009, il s'engage au sein d'Europe Écologie et dirige la liste de ce mouvement lors des élections régionales de 2010 en Rhône-Alpes. Sa liste fera le meilleur score national du mouvement (près de 18%). Depuis 2010, il est vice-président de la région Rhône-Alpes délégué à la formation tout au long de la vie et président du Conseil fédéral d'Europe Ecologie – Les Verts. Parmi ses derniers ouvrages publiés : *Faire l'École, faire la classe* (ESF éditeur), *Un pédagogue dans la Cité* (DDB), *Korczak raconté aux enfants* (Rue du Monde).

Site de Philippe Meirieu : <http://www.meirieu.com/>

Introduction

« L'universel, c'est le local moins les murs. »

Miguel Torga

Ce qui s'est passé au printemps 2012, lors des élections législatives dans la première circonscription du Rhône, constitue une histoire singulière.

Dans peu d'endroits, à ma connaissance, on assista à une campagne de premier tour aussi violente entre, d'une part, un candidat officiellement investi pour la majorité présidentielle, par le Parti socialiste et Europe Ecologie - Les Verts, et, d'autre part, un candidat dissident, issu du Parti Radical de Gauche, se revendiquant de la même majorité présidentielle et soutenu par le maire socialiste de Lyon ainsi que tout l'appareil local du PS.

Cette histoire est évidemment singulière en raison du contexte particulier de la ville où elle se déroula : Lyon n'est ni Paris, ni Lille... ni La Rochelle. Lyon est une ville étrange et en pleine mutation. Un Simenon malveillant dirait volontiers que la Capitale des Gaules fut longtemps, malgré sa « Fête des Lumières », une ville fermée aux mains de réseaux plus ou moins identifiés et sous le joug de familles de notables – anciens soyeux, grands médecins, hauts fonctionnaires, propriétaires fonciers et commerçants influents - qui se partageaient l'essentiel du pouvoir financier, institutionnel et politique. Le radical Edouard Herriot, maire de Lyon pendant quarante-sept ans et figure tutélaire s'il en est, n'expliquait-il pas lui-même que la vie – publique et privée – s'y déroulait toujours à l'abri de lourdes tentures, derrière de volumineuses portes cochères qu'il fallait – longuement et laborieusement – apprendre à pousser... Mais Lyon peut aussi s'enorgueillir de ses insurrections et de ses cicatrices, des révoltes des Canuts aux héros de la Résistance. Elle se revendique légitimement le berceau d'un humanisme coopératif qui, du mouvement mutualiste laïc au christianisme social, lui donne une place particulière dans le paysage idéologique français. Et elle témoigne aujourd'hui, à travers la multitude de ses initiatives associatives, culturelles et citoyennes, d'une véritable dynamique comme de sa capacité à s'engager résolument vers de nouveaux horizons.

Ce qui s'est passé dans la ville de Lyon, en ce printemps 2012, n'aurait donc pas pu se passer ailleurs. Pour autant, cette histoire est révélatrice d'enjeux qui la dépassent très largement. On y découvre des comportements et des méthodes révélateurs de graves dysfonctionnements des institutions de la République. On y voit comment se télescopent les appareils politiques de différents niveaux territoriaux, jusqu'à ce que les querelles locales fassent oublier les débats de fond et rendent les choix électoraux illisibles pour de nombreux citoyens. On y observe, *in vivo*, le développement des maladies chroniques du pouvoir : le détournement des règles démocratiques au profit des intérêts particuliers, l'utilisation par les initiés de l'appareil juridique et des corps constitués. On y constate le prix à payer, en dégâts humains et en dégoût de la politique, quand ceux et celles qui détiennent des mandats électifs s'exonèrent de toute exigence éthique.

Bien sûr, Lyon n'est pas la France. Ce n'est pas l'Ouzbékistan non plus ! Mais où qu'il ait lieu et sous quelque forme que ce soit, le combat pour la démocratie se joue pour tous les démocrates et détermine notre avenir commun. C'est pourquoi il faut regarder de près ce qui s'est passé à Lyon... et en tirer les conséquences !¹

¹ Une chronologie des événements de cette élection législative figure en annexe à la fin de cet ouvrage. On pourra en prendre connaissance avant la lecture de l'abécédaire pour avoir une vision d'ensemble de l'histoire ou bien la consulter au fur et à mesure.



Affiches électorales officielles pour le premier tour des élections législatives du 10 juin 2012 dans la première circonscription du Rhône : sur le panneau n°9, Philippe Meirieu et sa suppléante, Nathalie Perrin-Gilbert, candidats officiels du Parti socialiste et d'Europe Ecologie – Les Verts ; sur le panneau n°10, Thierry Braillard, candidat présenté par le maire de Lyon, Gérard Collomb.

A comme Amertume

« Dans le Rhône, la défaite amère de Philippe Meirieu » : ainsi titrait *Le Monde* daté du mardi 12 juin 2012, avant de préciser en sous-titre : « Le candidat PS-EELV a perdu face au dissident Thierry Braillard soutenu par Gérard Collomb ».

L'amertume n'est guère un sentiment flatteur. C'est un sentiment de perdant. Et même, plutôt, de mauvais perdant. Mais c'est aussi un goût laissé dans la bouche, et dont on se débarrasse difficilement, après avoir absorbé quelques mauvaises pilules. Et il est vrai qu'en ce soir du 10 juin 2012, il me fallait avaler quelques mauvaises pilules.

Trente-cinq années de militantisme à Lyon, trente-cinq années où, de l'alphabétisation des réfugiés sud-américains à l'animation culturelle, du soutien scolaire au parrainage des enfants sans-papiers, de l'installation de l'Institut National de Recherche Pédagogique à la responsabilité bénévole d'une télévision éducative, je n'avais pas cessé de travailler pour Lyon... trente-cinq années au cours desquelles j'avais pris ma part à la défaite de la droite dans cette ville en présidant, lors de sa campagne victorieuse de 2001, le comité de soutien du maire de Lyon qui venait de m'abattre !

Et puis, bien sûr, dix années de combat contre la droite néolibérale et contre la politique de Nicolas Sarkozy, dix années d'engagements pour sauver ce qui pouvait l'être du Service public de l'éducation et de la formation des maîtres, dix années de résistance à la privatisation du système scolaire et à l'américanisation de nos universités, dix années de militance contre toutes les atteintes aux droits de l'homme et aux droits de l'enfant... dix années de batailles incessantes pour se retrouver battu – et avec quelle rage ! - par ceux et celles que je croyais mes alliés !

Et, enfin, deux années de travail au quotidien, comme vice-président de la Région Rhône-Alpes délégué à la formation tout au long de la vie, pour donner aux demandeurs d'emplois, aux salariés fragilisés et aux jeunes sans qualification de vraies possibilités de formation, lisibles, accessibles, adaptées à leurs besoins, débouchant sur un emploi et riches d'ouvertures culturelles... deux années de construction minutieuse pour bâtir des solutions nouvelles et résoudre des conflits sans que nul, jamais, ne soit humilié... deux années au coude à coude, socialistes et écologistes, pour me voir ainsi écarté – et avec quelle violence ! - par ceux et celles avec qui je me voulais solidaire !

Il y a de quoi – on en conviendra - avoir quelque amertume et on la pardonnerait même, sans aucun doute, au plus vertueux et au plus magnanime des hommes publics. Pourtant, si le correspondant local du « grand quotidien du soir » avait assisté à ma déclaration dans les salons de la préfecture, au lieu de deviser sur

le perron, il aurait pu constater que ce n'était pas l'amertume qui l'emportait chez moi, ce soir-là, mais la colère. Une colère assumée. Une colère revendiquée. Une colère contre des méthodes qui déshonorent ceux qui les pratiquent et salissent la République elle-même. Une colère contre le goût immodéré du pouvoir, les dérives autocratiques, la tromperie institutionnalisée. Une colère que j'ai tenté d'exprimer, ce soir là, malgré l'émotion qui m'étreignait, dans la seule déclaration publique que j'ai faite sur le premier tour de cette élection législative et dont je reprends ici le texte mot à mot :

« Bonsoir à toutes et à tous,

Je voudrais d'abord vous dire quelques mots sur les résultats nationaux. Je regrette très fortement l'abstention, qu'il faut entendre comme le signe, sinon d'un désintérêt, au moins d'un scepticisme, sur l'importance de ces élections législatives. Permettez moi de penser que le cumul des mandats, l'absentéisme des parlementaires et le clientélisme des élus n'y sont pas pour rien.

Je me félicite, bien sûr, de la dynamique de la gauche qui va pouvoir, je l'espère, disposer, à l'issue du second tour, d'une vraie majorité pour un vrai changement. Au sein de cette majorité, les écologistes doublent leur score de 2007 et de la présidentielle. J'espère, de tout cœur, qu'ils pourront disposer d'un groupe à l'Assemblée nationale car cela nous permettrait d'avoir une majorité à la fois plurielle et solidaire.

Enfin, je m'inquiète de la réaction de l'UMP dont je crois comprendre – mais je n'ai peut-être pas toutes les informations au moment où je vous parle - qu'elle a décidé de se maintenir, même au risque de faire gagner le FN dans certaines circonscriptions. Cette rupture du pacte républicain est extrêmement grave à mes yeux et doit renforcer la détermination de la gauche à lutter pied à pied contre toutes les formes d'exclusion, contre toutes les inégalités génératrices de rancœur et de refuge dans les extrêmes.

Concernant la première circonscription du Rhône, je n'arrive ce soir qu'en troisième position avec 18,36 % des voix. Je suis fier d'avoir mené, avec ma suppléante socialiste Nathalie Perrin-Gilbert, une belle campagne, une campagne sur le fond. Nous avons parlé d'emploi, d'environnement, de santé, de jeunesse, d'éducation ou de formation. Je suis heureux des belles solidarités qui se sont tissées entre militants socialistes et écologistes. Je remercie chaleureusement les électrices et les électeurs qui se sont portés sur ma candidature en dépit des mensonges répétés contre moi et de la campagne de désinformation dont j'ai été victime.

Vous le savez, cette élection a été transformée en plébiscite par le maire de Lyon qui a engagé tout son poids pour faire élire celui qu'il pensait être le meilleur défenseur de l'intérêt d'une ville dont il se croit le propriétaire. Il a dévoyé gravement cette élection législative, au mépris de l'intérêt national et contre les instances de son parti. Des militants dévoués à sa cause ont tenté, vendredi, d'empêcher de s'exprimer deux ministres du gouvernement de la République, deux ministres du Gouvernement de Jean-Marc Ayrault.

Jusqu'à aujourd'hui ils ont sciemment entretenu la confusion en collant des logos du PS sur les affiches de mon concurrent du PRG.

Puisque ce dernier est arrivé second, je ne participerai pas au deuxième tour dimanche prochain. Je suppose que ni lui, ni le maire de Lyon ne souhaitent le soutien d'un « khmer vert », « apparatchik », « arriviste et opportuniste sans convictions » (fin de citation). Néanmoins j'appelle solennellement les électeurs de gauche à se mobiliser pour battre la droite dimanche prochain. Je suis certain que celles et ceux qui ont voté pour moi aujourd'hui le feront. Ils le feront pour donner ses chances au changement et parce qu'ils mesurent l'importance des enjeux. Ils le feront dimanche prochain et ils continueront leur combat pour la justice sociale, la solidarité et l'avenir de la planète que nous laisserons à nos enfants.

Pour ce qui me concerne, je continuerai aussi mon combat, sous des formes que je n'ai pas encore déterminées, pour la démocratie et au service indéfectible, comme je l'ai toujours fait, des plus faibles et des plus démunis, contre toutes les formes d'oppression quelles qu'elles soient et d'où qu'elles viennent. »

Au diable l'amertume donc. Et foin aussi de la colère : on ne peut rien construire de solide et de durable sur la colère. Vient maintenant l'heure de la vérité sereine. Je sais qu'on ne manquera pas, à la lecture de ces pages, de me traiter de « mauvais perdant ». J'imagine qu'on pensera, ici ou là, que « Meirieu règle ses comptes »... Mais je suis à mille lieues de cela ! Toute ma vie, j'ai considéré la liberté de penser et d'écrire comme corollaire de chacun de mes engagements. Jamais, au nom d'intérêts de carrière ou pour ménager ma tranquillité, je n'ai sacrifié à la recherche et à l'expression de la vérité. Et, aujourd'hui, je la dois cette vérité, nous la devons, plus que jamais, aux citoyens. À ceux qui nous ont soutenus. À ceux qui nous ont combattus. À ceux qui n'ont rien compris. À ceux qui n'ont rien su. À ceux qui, bien loin de tout ceci, dans le Gard ou les Pyrénées orientales, avaient d'autres chats à fouetter. À ceux qui ne s'intéressent pas à la politique et à ceux qui n'y voient que l'arène pitoyable où s'affrontent des intérêts de carrière. À ceux qui « votent toujours pareil » parce que « la politique, c'est trop compliqué » ! À ceux qui ne veulent plus voter parce que « les politiques, c'est tous les mêmes » ! À ceux qui votent comme leur ordonnent leurs parents, leur conjoint... ou leur maire ! À tous ceux-là et à tous les autres, au nom des camarades socialistes et écologistes avec qui j'ai eu l'honneur de faire, dans la première circonscription du Rhône, une vraie belle campagne électorale, je me permets de dire : lisez, regardez, écoutez, ne vous laissez pas abuser, ne laissez personne décider de votre bien à votre place. Qui qu'il soit. Quoi qu'il vous dise. La démocratie est une affaire trop sérieuse pour la laisser à quelques « grands élus ».

B comme Bulletin de vote

Ce n'est pas pour rien que le bulletin de vote est l'objet qui incarne le mieux la démocratie et le suffrage universel. L'électeur reçoit d'abord les bulletins à son domicile, puis, le jour du vote, les prend un par un, avant, seul dans l'isoloir, de choisir celui qu'il glisse dans l'enveloppe pour le déposer ensuite dans l'urne.

Il y a eu la campagne, les discours et les débats, les meetings et les sondages, les discussions en famille ou entre amis, les convictions qui se sont forgées au fil du temps, les décisions que l'on a prises et revues, la détermination qui s'est construite de semaine en semaine. Et puis, au dernier moment il y a toujours ce sentiment étrange de l'électeur : il se dit qu'une voix de plus ou de moins, cela ne change pas grand-chose et que chaque bulletin ne compte que bien peu dans une consultation électorale qui mobilise des milliers, voire des millions, de personnes... Et, pourtant, il va voter – ou il devrait ! – en accomplissant un geste sacré, selon un rituel bien défini.

Et il a raison : chaque vote est irréductible à tout ce qui l'a précédé : à l'instant où il choisit un bulletin parmi d'autres, le citoyen, face à lui-même, porte seul le projet démocratique. Cet acte, qui lui apparaît minuscule, fait exister nos institutions républicaines et leur assure la seule légitimité possible. Il articule l'individuel et le collectif : chacun, par son vote, en même temps qu'il choisit un candidat, s'inscrit, en effet, dans le « contrat social ». Voter « fait société » car, en participant à la décision collective, on assume, de fait, la maxime de Rousseau : « L'obéissance à la loi qu'on s'est soi-même prescrite est liberté ». Pourquoi obéissons-nous aux lois dans une démocratie ? Parce que nous sommes associées à leur élaboration par nos votes... Et pourquoi est-ce si grave que tant de personnes – beaucoup de jeunes en particulier – s'abstiennent ? Parce qu'en se mettant en dehors du cercle de ceux qui « font la loi commune », ils peuvent s'exonérer de lui obéir, quand ce n'est pas imposer « leur propre loi ». C'est pourquoi la lutte contre l'abstention doit rester un combat fondamental de tous les démocrates. C'est pourquoi aussi la plus grande rigueur doit être de mise dans l'élaboration et la présentation du matériel officiel de vote, profession de foi et bulletin. C'est là, évidemment, une condition essentielle pour donner à l'acte de « mettre son bulletin dans l'urne » toute la densité – la gravité même – qui rend possible une démocratie authentique.

Que penser, alors, d'une consultation électorale où deux bulletins, portant des noms de candidats différents, arborent le même logo, en l'occurrence, ici, « le poing et la rose », emblème du Parti socialiste ? Et comment cela a-t-il été possible sans que quiconque n'intervienne pour faire cesser ce qui constitue, pour le moins, un « trouble à la sincérité du scrutin » ?

Tout était pourtant très simple : dès janvier, j'avais personnellement reçu une lettre de Christophe Borgel, secrétaire national aux élections et à la vie des fédérations du Parti socialiste. Il m'indiquait formellement, qu'au nom de l'accord national signé entre le PS et EELV, j'étais le seul candidat de la première circonscription du Rhône à pouvoir me revendiquer des socialistes. Plus tard, le 20 mai, alors que des bruits commençaient à courir sur l'utilisation du logo par le candidat dissident soutenu par le maire de Lyon, Christophe Borgel m'avait adressé un nouveau courrier me confirmant que j'étais « le seul à pouvoir utiliser dans (ma) circonscription et sur l'ensemble des documents de campagne, le logo du Parti socialiste et les slogans « Donnons une majorité au changement », ainsi que le logo « Majorité présidentielle avec François Hollande ». Sur les bulletins de vote, ajoutait-il solennellement, tu es le seul à pouvoir utiliser le logo du Parti socialiste. »

Les professions de foi et bulletins de vote sont présentés, pour être validés, à une « commission de propagande », présidée par un magistrat du Tribunal de Grande Instance, lors d'une réunion à laquelle sont invités tous les candidats ou leurs représentants. Cette réunion a été convoquée, pour ma circonscription, le lundi 21 mai après-midi. Ni le candidat dissident ni son représentant n'y étaient présents et la commission n'a pas pu examiner sa profession de foi et son bulletin de vote. Certes, la présence et la présentation du matériel à cette réunion ne sont pas obligatoires, mais, par son absence, le candidat dissident prenait le risque de voir son matériel refusé lors de la mise sous pli qui devait se faire le début de la semaine suivante.

Comme la loi m'en donnait la possibilité, j'ai demandé au président de la « commission de propagande » de pouvoir voir ces documents et lui faire parvenir mes remarques à titre consultatif. Le vendredi 25 mai, j'ai reçu ces documents par courriel et constaté qu'ils comportaient le logo du Parti socialiste ainsi qu'une formule discutable au regard du droit électoral qui n'autorise la mention d'aucun autre nom que celui du candidat et de sa suppléante : « candidat de la majorité présidentielle soutenu par le maire de Lyon ». Le président m'a répondu que « la commission n'avait pas retenu ma première remarque et n'avait pas compétence pour examiner la question concernant l'utilisation du logo du Parti socialiste ». À quoi peut donc bien servir cette commission si elle ne s'autorise pas à statuer sur des points de nature à tromper l'électeur et susceptibles de provoquer l'invalidation de l'élection ? Elle surveille, très officiellement, la dimension, le grammage et la couleur du bulletin, fait corriger les fautes d'orthographe et respecter l'interdiction d'utiliser les trois couleurs bleu-blanc-rouge dans une combinaison qui pourrait évoquer le drapeau français ! Tout cela étant respecté, un candidat peut donc mettre sur son bulletin de vote tous les logos qu'il souhaite, de tous les partis politiques possibles, y ajouter le drapeau suisse et mentionner « Avec le soutien du président des Etats-Unis d'Amérique » sans que la « commission de propagande », officielle, composée de trois hauts fonctionnaires et d'un magistrat désigné par le Premier Président de la Cour d'appel, n'y trouve à redire ! Et sans même que les partis politiques propriétaires de ces logos puissent faire valoir leurs droits ! On ne peut y croire ! Et l'on s'interroge sur ce qui se passerait aux prochaines élections si l'affaire était éventée ! Pourquoi des candidats

du Front national ne mettraient-ils pas le logo de l'UMP ou celui du Front de Gauche sur leurs bulletins de vote... ou vice versa ?

Saisi de cette aberration par ma suppléante socialiste, Nathalie Perrin-Gilbert, le Parti socialiste, légitimement choqué du rapt effectué sur son logo et ses slogans officiels, a donc décidé de faire un référé, procédure judiciaire permettant d'obtenir des mesures provisoires mais rapides, en l'occurrence le retrait du logo PS des bulletins de vote du candidat dissident. Et que croyez-vous qu'il arriva ? Le Parti socialiste fut débouté ! Non pas sur le fond, le tribunal se jugeant « incompetent », mais sur la forme : puisque seule la « commission de propagande » a légitimité à examiner les documents officiels avant le scrutin et que seul le Conseil constitutionnel peut examiner s'il y eu tromperie... mais seulement après le scrutin ! L'ordonnance de référé explique même qu'il y a une « carence de notre droit électoral qui ne peut être comblée que par l'intervention du législateur ». On croit rêver ! Les législateurs n'ont donc pas veillé à garantir les conditions de probité élémentaire de leur propre élection !

Bien évidemment, le candidat dissident clama très fort que « la justice lui avait donné raison », appuyé par le maire de Lyon qui en profita pour accuser le Parti socialiste – dont il venait de rafler le logo – de « pratiques douteuses », stigmatisant les « petits arrangements entre amis » dont aurait bénéficié Christophe Borgel lui-même et se peignant comme une victime de Martine Aubry qu'il n'avait pas soutenue lors des primaires socialistes ! Et l'on apprendra d'ailleurs un peu plus tard, dans une enquête publiée sur le site *Lyon Capitale* le 15 juin, ce dont tout le monde se doutait : que toute l'opération de vol du logo avait été soigneusement préparée, avec de nombreux conseils juridiques et en parfaite connaissance de cause, sous l'autorité directe du maire de Lyon... et contre son propre parti !

Les électeurs ont donc reçu, pour le premier tour, deux bulletins de vote de couleur rouge comportant l'un et l'autre le sigle du Parti socialiste. Ce même sigle a été utilisé par le candidat dissident sur sa profession de foi et collé sur ses affiches jusqu'au jour du vote... alors, de deux choses l'une : ou bien le Parti socialiste n'est qu'une juxtaposition de baronnies qui utilisent chacune son blason comme bon leur semble, ou bien c'est un parti national, organisé démocratiquement et prenant des décisions légitimes qui s'imposent à tous ses membres ? Visiblement ceux et celles qui, en son sein, plaident pour la cohérence et la solidarité assumée n'ont pas les bons conseils juridiques. Mais ils peuvent se rassurer : au second tour, une fois que le candidat officiel fut été éliminé, le candidat dissident soutenu par le maire de Lyon a fait disparaître, sur son bulletin de vote, le logo du PS ! Repentir tardif pour une faute enfin assumée ? Prudence juridique pour éviter un nouveau contentieux une fois la sale besogne faite ? Éclair de lucidité d'hommes qui, finalement, découvrent que l'idéal socialiste n'est plus vraiment leur affaire ? Ultime brouillage pour racoler quelques voix de droite un peu effrayées par le poing et la rose ? On peut craindre le pire.

C comme Confusion

Comme l'a révélé la presse locale, c'est le 5 mai qu'a été réalisée la photo « officielle » associant le maire de Lyon et le candidat dissident. Cette photo sera utilisée tout au long de la campagne, dans l'ensemble des tracts comme dans la profession de foi officielle ; elle sera systématiquement envoyée sous forme de carte postale personnelle aux électeurs de circonscription et reprise sur des centaines d'affiches apposées dans toute la circonscription.

Sur la photo, le maire de Lyon est au premier plan, à gauche ; c'est lui qui apparaît le premier dans le sens de la lecture, devant son poulain légèrement caché par son épaule et en retrait. L'ensemble de la calligraphie emprunte la charte graphique de la campagne de François Hollande et l'on peut lire, en bas à droite, le slogan officiel du Parti socialiste : « Donnons une majorité au changement ».

Pour quiconque regarde cette affiche, il n'y a aucun doute : le candidat à la députation est bien le maire de Lyon ; la personne qui l'accompagne sur l'affiche, derrière lui, est, de toute évidence, son suppléant.

Le message est clair : l'élection doit envoyer au Parlement le maire de la ville. Peu importe, au demeurant, qu'il soit déjà sénateur, puisqu'il est de notoriété publique qu'il ne siège guère à la Haute assemblée ! C'est lui le « vrai candidat » puisqu'il est déjà élu et que toute élection – c'est bien connu ! – doit nécessairement confirmer la précédente ! C'est pour lui qu'il faut voter puisque l'enjeu est, évidemment, d'envoyer à l'Assemblée nationale le « représentant de Lyon » dont il est la vivante, unique et éminente incarnation...

Ce message sera martelé tout au long de la campagne. Le maire, qui va présider toutes les conférences de presse, donner de longs entretiens à tous les médias, écrire personnellement, à deux reprises, à chacune des électrices et à chacun des électeurs de la circonscription, ne cessera de suggérer, voire d'affirmer : « Je représente l'intérêt de Lyon et des Lyonnais. Elisez le candidat que j'ai choisi pour vous ! »

Outre l'identification pour le moins immodeste d'un homme avec une ville, un tel discours relève d'une confusion particulièrement dangereuse entre les différents niveaux de responsabilité dans une démocratie. Qui peut croire que l'intérêt national se réduit à la somme des intérêts des différents territoires et, *a fortiori*, des grandes métropoles ? Qui peut sérieusement défendre la conception d'un député lobbyiste, chargé de porter à Paris les revendications du lieu qui l'a élu ? Qui peut ignorer que notre pays a besoin d'une vision d'avenir globale, que le Parlement va devoir, après les dégâts du sarkozysme, élaborer des lois structurantes pour reconstruire les

grands équilibres entre les générations, entre les collectivités, entre l'homme et son environnement, entre les villes et les campagnes ?

Dans une élection législative, le député est élu par une circonscription, il n'est pas l'élu de « sa » circonscription. Il est un député de la Nation et, lors de la campagne électorale, c'est du projet pour la Nation dont il doit être question, de la manière de donner une place à la jeunesse, de former les citoyens, de développer l'emploi, de garantir le droit au logement et à la santé, de développer les services publics, de s'impliquer dans la coopération internationale, etc. Mais, de tout cela, il n'en a jamais été question dans les propos du maire-candidat et de son suppléant-dissident ! Car, tandis qu'avec mon équipe, nous organisons des « chantiers citoyens » sur tous ces sujets, eux s'obstinaient, contre les principes élémentaires de la démocratie, à transformer une élection législative en plébiscite pour un VRP des intérêts locaux.

D comme Droit à l'image

Au recto donc, le maire et son suppléant. Au verso, une autre photo, reproduite, elle aussi à l'infini, de François Hollande sortant de la mairie de Lyon en compagnie du candidat dissident. La posture de François Hollande y est étrange : la bouche en avant, il semble prononcer une mystérieuse onomatopée, tandis que, de la main gauche, il paraît écarter poliment l'homme qui, visiblement, veut s'afficher à ses côtés. Prise lors du Forum organisé par la ville de Lyon et le quotidien *Libération* le 25 novembre 2011, à la sortie d'une visite effectuée par François Hollande au maire de Lyon, de qualité technique médiocre, la photo sera, le plus souvent, recadrée pour cacher la main du futur président. Sa diffusion massive sur tous les supports possibles deviendra l'un des arguments majeurs de la campagne du dissident. Bénédiction, intronisation, nomination, désignation ou même, tout simplement, neutralité bienveillante ? La photo ne dit rien de tout cela. Elle montre simplement que deux hommes, un jour, ont fait quelques pas côte à côte. Et, habillée de quelques textes et slogans habiles, avec la charte graphique du candidat à la présidentielle, impose un message subliminal comme une évidence politique : « François Hollande président – Thierry Braillard député »

Nous sommes là au cœur même de l'imposture publicitaire en ce qu'elle a de plus pervers : « montrer suffit à démontrer ». L'image dispense du texte. Elle se donne à voir comme la vérité et efface, par la force de l'instant qu'elle éternise, l'histoire, le contexte et tout ce qui permettrait de comprendre et de relativiser ce qu'on y voit. Cette naturalisation-substantialisation fonctionne en deçà de toute conviction et au-delà de toute démonstration comme « argument d'autorité », à l'exact opposé des principes fondamentaux du débat démocratique.

On voudrait croire que François Hollande, trop absorbé, d'abord, par sa campagne, puis par l'importance des enjeux nationaux et internationaux auxquels il a eu à faire face lors de sa prise de fonction, n'a pas trouvé le temps de s'intéresser à l'utilisation de son image par un obscur candidat PRG chaperonné par un petit baron de province.

Mais on aurait pu espérer, néanmoins, que fidèle à ses déclarations publiques répétées sur le respect de l'accord électoral, le Président, qui force aujourd'hui l'admiration de beaucoup de Français pour sa hauteur de vue et sa droiture, trouve quelques secondes pour demander à l'un de ses collaborateurs de téléphoner au candidat dissident pour lui demander de respecter son droit à l'image.

E comme Egalité

Sur le plateau de *La Matinale* de France Culture, le 28 novembre 2011, le maire de Lyon déclare à propos de ma candidature : « *C'est un accord d'état-major où l'on nous parachute quelqu'un qui est effectivement le président du groupe à la région. (...) Grosso modo, tout ce qui fait la richesse industrielle de notre agglomération, les pôles de compétitivité par exemple, ils votent contre ; sur les subventions à la culture, pour l'Opéra par exemple, ils votent contre, j'ai failli me faire annuler ma subvention à l'Opéra. (...) Je ne vais pas demander aux Lyonnais qui ont une certaine considération, pour le moment encore pour moi, de voter pour quelqu'un qui va démolir l'agglomération lyonnaise !* ».

Dans la seule première phrase de cette déclaration, son auteur profère, tout à la fois, une approximation et deux contre-vérités.

Il évoque d'abord « un accord d'état-major » : certes, l'accord entre le Parti socialiste et les écologistes a été négocié par les responsables nationaux de ces mouvements, mais, que je sache, ces responsables nationaux sont des élus, démocratiquement désignés selon des procédures validées par les adhérents ; de plus, ces mouvements ont soumis leurs décisions à leurs instances réciproques qui les ont très largement approuvées. Faut-il rappeler au maire de Lyon que l'appartenance volontaire à un parti politique – nul n'est obligé d'être adhérent du Parti socialiste ! – impose d'accepter le principe fondateur, déjà énoncé par Rousseau, de toute « association contractuelle » : « L'obéissance à la règle qu'on s'est soi-même prescrite est liberté ». Tout membre d'un collectif ne peut bénéficier des avantages de son appartenance que s'il en accepte les décisions statutaires ! Au risque, à proprement parler, de se comporter comme un « hors-la-loi »... Mais cela, de toute évidence n'est pas un problème pour le maire de Lyon : il utilise les règles ou s'en exonère en fonction de ses intérêts conjoncturels. Ainsi, à l'occasion des élections législatives de 2007, le Parti socialiste avait-il organisé une assemblée générale des militants de la même première circonscription afin de désigner son candidat ou sa candidate. Une candidate avait été officiellement élue, mais elle n'avait pas l'heur de plaire, alors, à l'édile lyonnais qui avait fait geler nationalement la circonscription pour un parti partenaire... ce qui lui avait permis, déjà, d'imposer son adjoint PRG, au mépris de la « démocratie locale » et au nom d'un « accord d'état-major » !

Et, à côté de ce cette « approximation », la première phrase de l'intervention du maire sur France Culture comporte deux contre-vérités. D'une part, je n'étais nullement parachuté sur Lyon et la première circonscription du Rhône : je me suis installé à Lyon, dans cette circonscription, il y a plus de trente-cinq ans et n'ai pas cessé depuis d'y militer depuis. D'autre part, je ne suis nullement le président du

groupe écologiste au sein du Conseil régional Rhône-Alpes, mais y assume la fonction de vice-président délégué à la formation tout au long de la vie. Que l'on confonde ainsi des fonctions « exécutives » de vice-président avec des fonctions « législatives » dans un groupe politique en dit long sur le manque de respect des institutions républicaines. Que l'on ignore – là, comme tout au long de la campagne – mon travail sur la formation au sein de la Région en dit long sur le manque de considération à l'égard des personnes et de leur engagement, comme à l'égard des demandeurs d'emploi et des salariés en difficulté de cette région auxquels j'ai consacré, sans relâche, depuis deux années, tout mon temps et toute mon énergie.

Mais - on l'aura compris – cela ne compte guère pour le maire de Lyon. Pour lui, je suis définitivement « l'adversaire résolu de Lyon » et tous les arguments sont bons pour stigmatiser mon « comportement irresponsable » contre « sa » ville, « son » opéra, « ses » institutions culturelles, « ses » pôles de compétitivité, « ses » entreprises, « son » rayonnement, etc.

J'ai tenté, dans un premier temps, de faire valoir mes actions « au service » de Lyon et j'avais, dans ce domaine, quelques beaux atouts : militant associatif de longue date dans des associations humanitaires et culturelles, impliqué fortement dans tous les grands mouvements démocratiques à Lyon, de la lutte contre Charles Million au moment de son alliance avec le Front National jusqu'à la prise de la municipalité par la gauche sous la houlette de Gérard Collomb – dont je fus le président du comité de soutien, en 2001, quand il prit la mairie centrale ! –, je pensais avoir fait mes preuves.

Mais, de toute évidence, cela ne suffisait pas : je n'avais pas suffisamment travaillé – contrairement à l'adjoint aux sports chargé de l'Olympique lyonnais - au « rayonnement de Lyon » ! Pourtant, j'avais bien, contre vents et marées, délocalisé dans la région lyonnaise l'Institut National de Recherche Pédagogique en l'installant, en 1999, au lycée Léon Blum de Saint-Fons qui venait d'être abandonné ; j'avais préparé et organisé la venue à Lyon de la bibliothèque Denis Diderot, à Gerland, quand toute l'intelligentzia voulait la maintenir à Paris. J'avais dirigé, pendant de nombreuses années, le département des sciences de l'éducation de l'université LUMIERE-Lyon 2, puis, pendant cinq ans, l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres de l'Académie de Lyon : à ce titre, j'avais organisé de nombreux colloques nationaux et internationaux ainsi que de multiples manifestations culturelles... J'avais accepté, également, de consacrer bénévolement mon année sabbatique, octroyée par l'Education nationale après de nombreuses années de responsabilité institutionnelle, à *Cap Canal*, « la chaîne de télévision de Lyon pour l'enfance et l'éducation » : j'avais obtenu pour elle les financements nationaux et travaillé à son autonomie en matière de diffusion par rapport à une société privée, convaincu que la ville de Lyon avait le devoir de promouvoir des médias alternatifs émancipés de la publicité, capables de parler intelligemment à toutes les générations... J'avais aussi initié, à Lyon, le dispositif PRODIJ (Programme de développement des initiatives des jeunes), géré d'abord par un conseiller municipal radical, Louis Pelaez avant d'être repris, pour la plus grande gloire de Lyon et de sa municipalité, par Najat Vallaud-Belkacem... Mais tout cela était oublié ! Rien ne pouvait effacer la tâche indélébile de mes « votes régionaux honteux » !

De quoi s'agit-il ? Le maire de Lyon évoque « son » opéra pour lequel, effectivement, le groupe politique auquel j'appartiens a refusé de voter une subvention supplémentaire de trois millions d'euros en 2012, subvention qui a néanmoins obtenu la majorité nécessaire. Malgré mon estime, et même mon amitié, pour Serge Dorny, le directeur de l'Opéra de Lyon, j'assume entièrement et sereinement notre vote : il ne s'agissait pas de condamner l'Opéra de Lyon ni, *a fortiori*, de nier la qualité du travail artistique et de médiation culturelle mis en place par une institution hautement estimable et auquel, d'ailleurs, j'avais personnellement participé ; il s'agissait de refuser de rajouter une somme supplémentaire importante à une institution déjà richement dotée et dont chacun – et d'abord les services de la Région - s'accorde à constater le caractère insatiable : son budget annuel est de 36 millions d'euros, une somme supérieure au budget total de fonctionnement dont dispose la Région Rhône-Alpes en matière culturelle ! Or, il n'est pas dans la vocation d'une collectivité territoriale d'arroser là où le sol est déjà copieusement mouillé. Bien au contraire, elle doit veiller à ce que les métropoles les plus riches, les entreprises et les associations qui réalisent déjà de substantiels bénéfices, les territoires qui disposent des meilleures infrastructures, ceux et celles qui peuvent se payer les meilleurs bureaux d'études ou qui bénéficient du conseil de personnes spécialisées et particulièrement bien armées pour réaliser de beaux dossiers de subvention, ne siphonnent pas systématiquement tout l'argent public disponible.

C'est pourquoi le jour même où le groupe écologiste au Conseil régional a refusé de voter la subvention supplémentaire à l'Opéra, il a voté pour une dotation exceptionnelle à la Biennale de la Danse, qui implique 500 communes, mobilise 20 000 amateurs et attire plus de 250 000 personnes. C'est pourquoi, tout en refusant d'augmenter le budget de la Villa Gillet, prestigieuse institution culturelle de Lyon spécialisée dans l'organisation d'événements pour initiés, le groupe écologiste a voté un budget spécifique important pour que cette même Villa Gillet puisse organiser des Assises des Sciences humaines et sociales, dès lors qu'elle s'engageait à en ouvrir les manifestations aux publics en formation professionnelle traditionnellement éloigné de ce champ de réflexion. C'est pourquoi une des premières délibérations que j'ai faites voter à la Région imposait l'obligation, dans toutes les formations à destination des demandeurs d'emploi, des salariés fragilisés et des jeunes sans qualification, d'introduire un volet artistique et culturel, où que cela se passe sur le territoire rhône-alpin. C'est pourquoi j'ai travaillé au quotidien pour que les apprentis et les élèves des lycées professionnels, pour que les jeunes décrochés qui « tiennent les murs » dans nos cités, ne soient pas abandonnés à la sous-culture médiatique, mais puissent être sensibilisés à la création artistique et avoir accès à des œuvres exigeantes qui résonnent pour eux. C'est pourquoi je me suis battu pour financer les bâtiments d'un centre de formation professionnelle à Buis-les-Baronnies, « au fin fond de la Drôme », dans un territoire qui ne comporte que 19 habitants au kilomètre carré, face aux moqueries de ceux et celles qui trouvaient « inconvenant » d'investir 300 000 euros – une somme pourtant bien dérisoire au regard des 36 millions de l'Opéra de Lyon - au « trou du cul du monde » !

Alors, oui, je revendique ce combat, qui s'inscrit complètement dans le cadre des compétences régionales, pour l'égalité des territoires. Je revendique le droit de

voter pour une répartition plus équitable du budget de la Région. Je revendique la volonté d'aider les petites structures, les associations qui font un travail de fourmi dans des zones abandonnées, les institutions culturelles qui essaient et dont les professionnels acceptent de travailler avec des amateurs, les réseaux militants qui tiennent à bout de bras des petits festivals, des « ateliers citoyens » ou des entreprises d'insertion. Je revendique le droit, dans des budgets contraints, de donner plus et mieux à ceux et celles qui ont le moins. Le grand ministre socialiste de l'Éducation, Alain Savary, n'avait, d'ailleurs, pas fait autre chose en créant les « zones d'éducation prioritaires » en 1981. Il est bien regrettable que certains, qui se prétendent socialistes aujourd'hui, feignent de ne pas s'en souvenir.

Pour autant, le groupe écologiste, contrairement aux allégations du maire de Lyon, ne vote pas systématiquement contre les subventions qui concernent « sa » ville : nous avons voté aussi bien pour la subvention à l'Institut Lumière que pour la rénovation du Théâtre National Populaire, pour le projet « Rives de Saône » que pour celui d'Habicoop ou de Ludopôle, pour l'Institut d'Art Contemporain que pour la recherche en cancérologie... Mais, effectivement, nous avons voté contre des dotations destinées à organiser des « événements internationaux » pour les grands patrons d'une industrie pharmaceutique aux bénéfices indécentes. Nous avons voté contre des subventions tournées exclusivement vers des opérations de communication, parce que nous préférons investir l'argent du contribuable dans la vraie recherche. Nous avons voté contre des opérations de pur prestige dans l'intérêt du « rayonnement » des seules grandes villes, parce que nous militons inlassablement pour équilibrer le développement territorial.

Et qui pourrait nous donner tort, à gauche, après le vote du 22 avril ? On a vu en effet, ce jour là, à quel point certains territoires, frappés par la fermeture des services publics de proximité, découragés par les exigences technocratiques de l'État comme de l'Europe, abandonnés par les grandes collectivités territoriales, se réfugiaient dans le vote extrémiste et se précipitaient vers l'extrême droite... Les grandes infrastructures industrielles et culturelles, de transport ou de formation, que nous avons construites depuis la Libération, ne peuvent plus se développer aujourd'hui au détriment de ceux et celles qui, ne prenant jamais l'avion ni le TGV, n'ayant pas effectué d'études générales, se trouvant dans des situations d'emploi précaire, survivant avec des minimas sociaux qu'on oublie d'augmenter quand on augmente le SMIC, se sentent tellement exclus de notre modèle de développement qu'ils se laissent séduire par le repli identitaire et la politique du bouc émissaire.

Et qu'attend-on d'un député, sinon qu'il travaille en profondeur et sur la durée pour restaurer les grands équilibres et garantir des institutions justes ? Il ne s'agit pas de « démolir l'agglomération lyonnaise », mais de construire, après les années noires du sarkozysme qui ont mis systématiquement les territoires, les humains et les collectivités en concurrence, un modèle fondé sur la solidarité. Mais, de ce débat-là, il n'en a pas été vraiment question au cours de la campagne des élections législatives lyonnaises, toute entière vouée à la promotion du lobby lyonnais, au

détriment de la démocratie, au détriment de la justice, au détriment de la France... et donc, finalement, au détriment de Lyon.²

² Après les élections législatives, le maire de Lyon a fait disparaître de son blog l'ensemble des déclarations et communiqués où il m'attaquait sur mes votes à la Région : aveu tardif de ses erreurs une fois la besogne faite ?

Le Khmer et le maire – août 2012
Philippe Meirieu

F comme Faits-divers

Le local de campagne que nous avons investi – et dont le logo PS avait été arraché avant même l'inauguration - se trouvait au cœur de la circonscription, dans l'un de ses quartiers les plus favorisés où habitent, tout à la fois, le candidat UMP, Michel Havard, et le maire de Lyon. Tout à côté, un marché se tient trois fois par semaine, sur la place du Point du Jour. Tout au long de la campagne, ce marché fut le théâtre de scènes surréalistes. Dès le début de la matinée, les militants UMP, en tee-shirt blanc aux armes de leur candidat, commençaient à distribuer des tracts : plutôt bons enfants, ils nous saluaient à notre arrivée avec un sourire compatissant. C'est qu'ils savaient, comme nous, que la caravane publicitaire du maire de Lyon n'allait pas tarder à arriver. En effet, quelques minutes plus tard, la voiture noire officielle de la mairie se gara à l'entrée du marché, immédiatement suivie des véhicules amenant sur place le candidat dissident et son escorte. Le cortège s'organisait alors : le maire prenait son candidat sous son aile et traversait tout le marché en le présentant à chaque commerçant comme à chacun des habitants : « Voilà votre futur député ! C'est pour lui qu'il faut voter. Je fais campagne pour lui, je fais campagne pour Lyon ! ». Ici ou là, on sort les appareils photos et, de bonne grâce, le maire se fait photographier avec son poulain et un acheteur flatté de pouvoir ainsi poser à côté du premier magistrat de la ville.

En réalité, rien n'est laissé au hasard : le groupe « officiel » est précédé de militants qui distribuent tracts et cartes postales en annonçant le passage du cortège. Il est suivi d'autres militants chargés de dissiper les malentendus qui pourraient subsister : « Non, non, il n'y a pas d'autre candidat socialiste, ni d'autre candidat qui puisse se revendiquer de François Hollande ! D'ailleurs, vous l'avez vu, c'est le maire qui vous le dit ! » Le tout est supervisé par un maître de cérémonie, grand ordonnateur de la campagne, ancien attaché parlementaire du maire et chargé de mission du candidat dissident à la mairie de Lyon. Téléphone verrouillé à l'oreille, il donne les ordres, signale les obstacles éventuels, fait en sorte que la caravane ne rencontre pas les militants socialistes et écologistes qui font campagne avec moi. En cas de difficulté avec un militant qui n'est pas de son bord, il n'hésite pas à lui envoyer un texto tout en nuances et en subtilité : « Dégage de là, sinon on va t'exploser la tête ! »... Les équipes de campagne tournent ainsi autour du marché, les unes derrière les autres, comme dans un film burlesque des débuts du cinéma !

Mais, le dimanche, au marché plus populaire de Ménival, les choses se gâtent et le film prend des allures de thriller politique : les équipes du maire, fortes d'une trentaine de personnes, occupent le terrain très tôt, accrochent partout les affiches du candidat dissident et déploient les drapeaux du Parti socialiste tout au long du parcours. À notre arrivée, nous avons bien du mal à trouver un espace pour nous

installer et bien des difficultés pour expliquer que « le Parti socialiste, c'est nous ! ». Nous y parvenons toutefois et, malgré l'ambiance particulièrement électrique qui règne là, nous réussissons parfois à parler emploi, formation, éducation, santé, culture, et même logement : « Ah, mais, justement, nous explique-t-on, on nous a dit qu'il ne fallait pas voter pour vous si nous voulions des logements sociaux ! ».

Parfois, même, on bascule carrément dans le film noir, comme sur ce petit marché du quartier de Perrache où un militant socialiste et un militant écologiste ont été systématiquement harcelés, pris en photo et menacés, puis refoulés afin de laisser la place aux militants inféodés au maire de Lyon. Ou encore comme le jour même du premier tour des élections, quand un militant écologiste a été pris en chasse par des soutiens du candidat dissident qu'il avait pris en photo en train d'apposer des autocollants du PS sur les panneaux officiels : il fut obligé de se réfugier dans un bureau de vote d'où il appela la police.

Film noir aussi quand tous les conseillers régionaux et membres socialistes de l'exécutif régional sont priés avec insistance de rejoindre le comité de soutien du candidat dissident et considérés comme des « traîtres » s'ils refusent. Film noir quand les membres de mon propre comité de soutien sont systématiquement appelés par le cabinet du maire et enjoint de s'en retirer avec des menaces à peine voilées : l'un d'entre eux, qui venait d'être élu directeur de l'IUFM de l'Académie de Lyon, m'enverra même, le lendemain du jour où il m'avait apporté son soutien, le message suivant : « Il est urgent de me retirer de la liste. Je suis en danger. » Film noir encore quand, alors que j'étais programmé, le 30 mai, dans la cadre des Assises Internationales du Roman pour un débat avec Boris Cyrulnik et Tomi Hungerer à l'occasion d'un ouvrage auquel nous avons collaboré tous les trois, je découvre que mon nom a été « oublié » sur tous les programmes diffusés et que, tout à coup, le 21 mai, il disparaît même du site de cette manifestation. Film noir, enfin, quand, le soir du 17 juin, dans les salons de la préfecture de Lyon, le maire déclare publiquement, avec un air satisfait : « On a bien fait le ménage ! ».

G comme Garde-à-vous

Du responsable de la fédération du Rhône du Parti socialiste à Martine Aubry elle-même, lorsqu'elle m'a appelé pour me témoigner sa sympathie après ma défaite du premier tour, la quasi totalité des cadres du PS a tenu à me faire savoir qu'ils désapprouvaient le choix de ma suppléante, Nathalie Perrin-Gilbert, maire du 1^{er} arrondissement de Lyon, déléguée nationale au logement du Parti socialiste. Leur argument : en choisissant la personne qui incarnait la résistance à l'hégémonie du maire de Lyon, je perdais toute chance d'obtenir son soutien ou, au moins, de bénéficier de sa neutralité plus ou moins bienveillante. Un tel argument est, tout à la fois, sans fondement, inconséquent et profondément dangereux.

Sans fondement d'abord : en effet, dès le 16 novembre 2011 – soit quatre mois avant la désignation de ma suppléante –, le maire de Lyon dénonçait, dans une vidéo de soutien au candidat dissident, « un petit accord politicien » entre Martine Aubry et moi-même. Il m'accusait – de manière aussi gratuite qu'absurde – d'avoir soutenu la candidature de Martine Aubry « aux primaires citoyennes » en échange d'un soutien de sa part à ma candidature aux législatives. Il attaquait violemment mes votes à la Région et concluait : « Je ne peux pas et ne pourrai jamais me reconnaître derrière une telle candidature. » Tout au long des semaines qui ont suivi, le maire de Lyon n'a pas varié d'un iota dans ses déclarations et n'a jamais évoqué la possibilité d'une suppléante issue du Parti socialiste et qui, avec son aval, lui aurait permis d'accepter ma candidature.

Cet argument est inconséquent, ensuite : dès lors que, tout naturellement, je souhaitais mener une campagne à partir de l'accord de mandature sur lequel j'avais travaillé et qui liait le Parti socialiste et Europe Ecologie – Les Verts, il me fallait rassembler les militants écologistes et les militants socialistes favorables à cet accord. La fédération du PS ne souhaitant pas s'impliquer dans ma candidature, je ne pouvais espérer qu'elle organise une assemblée générale de circonscription pour me proposer une suppléante. J'ai donc pris l'initiative d'inviter les militants socialistes qui le souhaitaient – sans aucun ostracisme – à se réunir avec moi et à m'indiquer quelle personne ils souhaitaient voir désignée comme suppléante. D'emblée, d'ailleurs, je leur avais indiqué que j'accepterais leur choix, quel qu'il soit. Cette rencontre eut lieu le 21 mars, et, bien évidemment, compte tenu des prises de position du maire, elle rassembla essentiellement ceux et celles qui avaient pris ou souhaitaient prendre ses distances avec lui. Nathalie Perrin-Gilbert fut désignée à une large majorité. L'ayant rencontré plusieurs années auparavant, alors qu'elle était la première maire d'arrondissement à effectuer des « parrainages républicains » pour les enfants sans-papiers, ayant apprécié ses prises de position sur les questions du logement, de la culture, du développement, j'ai été particulièrement heureux de cette

désignation. Elle scellait une alliance sur de vraies convergences politiques, de vraies solidarités militantes, une vraie passion commune pour la démocratie. Aurait-il fallu que je la refuse parce qu'elle ne plaisait pas au maire de Lyon ? Comment ce dernier pouvait-il avoir l'aplomb, non seulement de soutenir, contre moi et contre son propre parti, un candidat dissident, mais, en sus, de vouloir m'interdire de choisir une suppléante loyale de son propre parti ? Et avec qui aurai-je fait campagne si j'avais cédé à ses oukases? Nathalie Perrin-Gilbert représentait la seule personne capable de mobiliser des socialistes pour cela et je ne vois pas au nom de quoi j'aurais refusé l'honneur qu'elle me faisait - et le risque qu'elle prenait – en s'engageant dans cette aventure avec moi.

Car, en fin de compte, que reproche-t-on à Nathalie Perrin-Gilbert ? Une seule chose : de ne pas être au garde-à-vous devant le maire ! Depuis 2008, en effet, depuis que le maire a gagné les élections municipales au premier tour, il se veut le seul maître à bord. Il n'apprécie pas que Nathalie Perrin-Gilbert exprime son désaccord sur le choix de l'adjoint aux finances de la mairie de Lyon, Richard Brumm, avocat d'affaires et homme notoirement de droite, qui appellera à voter pour Nicolas Sarkozy en 2012... sans que le maire PS et son protégé PRG – qui prétendent, pourtant, au monopole du soutien de François Hollande ! – n'y trouvent quoi que ce soit à redire. Et puis, Nathalie Perrin-Gilbert ne signera pas, pour le congrès de Reims, la motion portée par Gérard Collomb avec Jean-Noël Guérini, intitulée malicieusement « La ligne claire » ! Elle se rangera derrière Bertrand Delanoë, un parisien qui – comme on s'en doute – ne comprend rien au « modèle lyonnais » ! Enfin, Nathalie Perrin-Gilbert – et c'est son plus grand défaut – cherche à comprendre ce qu'elle fait : en tant que présidente de la commission des finances de la communauté urbaine du Grand Lyon, elle s'interroge et interroge sur le montant de certaines subventions à des manifestations internationales aux comptes douteux, elle demande des justificatifs et un programme prévisionnel pour soumettre aux votes les subventions de l'Olympique lyonnais. Crime de lèse-majesté ! On ne demande rien à l'OL, on paye ! Quelques jours après avoir ainsi « désobéi », elle est remplacée à la présidence de la commission des finances – au mépris de la plus élémentaire séparation des pouvoirs - par le vice-président chargé du budget, par ailleurs responsable de la fédération du Rhône du PS. La boucle est bouclée. Les alliances scellées. On ne conteste pas impunément le pouvoir du chef.

H comme Homme de terrain

Aucun mot ne fut plus prononcé dans cette campagne que celui de « terrain ». « La vraie campagne se fait sur le terrain... On ne gagne pas contre le terrain... La légitimité vient du terrain... Les électeurs ont besoin d'un homme de terrain... Il faut donner la priorité au terrain, etc... » Et, loin du terrain, il y a les apparatchiks, enfermés dans des jeux d'appareil, incapables d'être à l'écoute des électeurs, ânonnant des programmes ésotériques, réfugiés dans la logorrhée politicienne, indignes, pour tout dire, d'être élus et qu'on voudrait voir s'exiler une bonne fois pour toutes en dehors des chasses gardées des élus professionnels !

Evidemment, ceux qui connaissent le mieux le terrain sont ceux qui sont déjà élus par le terrain et qui ne demandent qu'à être élus, toujours sur le terrain, à toutes les responsabilités possibles... Malheureusement pour eux, une règle imposée d'en haut interdit arbitrairement de cumuler les mandats de maire, de président de communauté de communes, de sénateur, de député, de président de conseil général et régional ! Cette règle absurde concoctée par des gens coupés des réalités locales compromet la démocratie de proximité et ouvre la porte à de scandaleux parachutages ! Mais heureusement les élus de terrain ont tout prévu : ils organisent minutieusement la relève et intronisent, sur le terrain, leurs hommes de paille avec leurs hommes de main afin de garantir et de pérenniser le quadrillage du terrain !

Loin de moi l'idée, évidemment, de mépriser le tissu associatif et économique de proximité : rien ne peut se faire sans lui sur les territoires, s'il ne fait pas remonter ses besoins et ne contribue pas à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques. Je ne suis pas, non plus, de ceux qui se résignent à la distance, très forte dans notre pays, entre les élus et les citoyens : je combats aussi bien les phénomènes de cour que la distribution de ces attributs du pouvoir – voitures et chauffeurs, frais de réception et de déplacement exorbitants, myriade de collaborateurs excités comme s'ils géraient, à chaque instant, la guerre du Golfe - qui placent l'élu sur un piédestal inaccessible. Je n'ai jamais cru, également, que les élus avaient la science infuse et pouvaient trancher de tout sans jamais prendre le temps d'écouter leurs mandants. Je plaide au contraire, sans relâche, pour un rapprochement des citoyens et des élus. Mais un rapprochement constructeur de démocratie, un rapprochement où l'on se coltine ensemble les problèmes et où l'on tente d'inventer en commun des solutions nouvelles.

Or, ce n'est pas ainsi que l'élu ou le futur élu – dans notre cas, l'élu **et** le futur élu – arpentent le « terrain » : de cérémonies de vœux en « galettes des rois », d'inaugurations en fêtes d'école, de brocantes en vernissages d'expositions et concours de boules, ils ne « font du terrain » que pour se montrer, serrer les mains des adultes et faire des risettes aux enfants avec cette gentillesse affectée dégoulinante de clientélisme, qui est tout le contraire de la démocratie. Ils ne

rencontrent pas le « terrain » pour analyser et comprendre, pour décortiquer les situations et en débusquer les contradictions avec les acteurs, mais pour exhiber leur propre intérêt politicien pour les intérêts personnels de ceux et celles qu'ils rencontrent.

Ce qui m'a frappé lors de ces élections législatives, c'est que, trop souvent, l'élu ne va pas sur le terrain pour y travailler, mais pour y faire campagne. En réalité, et contrairement à ce que croient la plupart des Français, certains « grands élus de terrain » ne travaillent guère : on les promène dans une voiture, de lieu en lieu, pour lire des discours qu'ils n'ont pas écrits et hocher la tête avec l'air inspiré face à des citoyens qui leur décrivent leurs initiatives ou leurs difficultés. Ils sont « sur le terrain » et c'est, de toute évidence, une activité qu'ils adorent ! Rien d'étonnant, alors, que le maire de Lyon, censé gérer la deuxième ville de France, ait pu passer, selon la presse, six à huit demi-journées par semaine pour faire campagne, « sur le terrain », avec son candidat. La campagne électorale ainsi conçue ne fait d'ailleurs que refléter une conception particulière de la démocratie : ce n'est pas la construction patiente et collective du bien commun, mais la récolte, obstinée et systématique, de soutiens flattés par la visite de leurs édiles et susceptibles de leur signer un blanc-seing.

À l'opposé, si vous organisez, comme nous l'avons fait pendant la campagne, des « chantiers citoyens » pour travailler, avec des acteurs associatifs, des militants syndicaux, des experts universitaires et de « simples citoyens », sur les réponses à apporter à la crise de l'emploi ou aux problèmes de santé, alors vous n'êtes pas considéré comme étant « sur le terrain ». Si vous mettez en place des réunions de travail avec des jeunes décrochés du système scolaire pour comprendre ce qui pourrait les remobiliser ou si vous regardez de près, avec les « experts du quotidien » que sont les militants des ONG, comment apporter une réponse à la crise du logement, alors, vous n'êtes qu'un apparatchik technocrate !

Et si, par hasard, vous considérez qu'une campagne électorale, aussi importante soit-elle, ne doit pas vous faire abandonner, du jour au lendemain, toutes vos responsabilités, négliger la mise en place des formations dont vous êtes chargé pour les demandeurs d'emploi, alors c'est que, de toute évidence, vous n'êtes pas digne d'être élu... Mieux encore, que vous n'êtes pas digne d'être Lyonnais !

I comme Initiés

Au sens strict, le délit d'initiés est un délit boursier que commet une personne qui vend ou achète des valeurs mobilières en se basant sur des informations dont ne disposent pas les autres : en effet, l'utilisation ou la communication d'éléments privilégiés peuvent permettre des gains illicites lors de transactions boursières. Par extension, le délit d'initiés concerne toute utilisation, à son profit et pour obtenir des gains personnels ou collectifs, d'informations dont on dispose à un titre donné et que l'on utilise à un autre titre.

Dans ce cadre, l'usage du planning des fêtes d'écoles dont dispose la mairie pour aller y faire campagne, l'utilisation des plannings de travaux en cours pour en planifier systématiquement les inaugurations pendant une campagne électorale peuvent relever du délit d'initiés.

De même, la connaissance des réunions de sections du Parti socialiste par le maire de Lyon et le fait de s'y inviter systématiquement afin d'y faire campagne pour un candidat dissident peut être considéré comme un délit d'initiés.

J comme Jeu de dupes

Quand, comme moi, on n'entre en politique qu'à soixante ans, et malgré les cours de rattrapage proposés volontiers par des camarades bienveillants, on a un peu de mal à intégrer les codes de la « profession ». Ainsi, dans ma délégation régionale, ai-je longtemps été considéré, avec un peu de condescendance, comme un « super chef de service » car je rechignais à arbitrer sur des dossiers que je n'avais pas vraiment étudiés et dont je ne comprenais pas complètement les enjeux. J'ai « perdu » ainsi beaucoup de temps à demander des explications, à faire des objections, à imaginer des hypothèses, à confronter ce que j'avais compris avec ce qu'avaient compris les autres et à tenter de maîtriser, sinon la totalité du champ et des processus techniques, mais, au moins, les principes et les modèles des interventions régionales. C'est à partir de là que je me suis autorisé à construire, avec mes collègues et les services, des alternatives nouvelles, mais en vérifiant bien, à chaque étape du parcours, que nous mettions bien les mêmes choses derrière les mêmes mots et que nous savions précisément ce que chacune de nos décisions allait produire, au bout de la chaîne, sur ceux que l'on nomme improprement nos « publics » et qui sont, en réalité, les citoyens de la Région... J'avoue bien volontiers que cette méthode que je revendique politiquement s'appuie sur un trait psychologique personnel, qui est à la fois une qualité et un défaut : le perfectionnisme obstiné.

S'agissant de mes relations avec les collègues élus au sein de ma propre formation politique, j'ai éprouvé, comme tous les « débutants », un peu de difficulté à trouver la bonne distance. Et, peut-être, n'y suis-je pas vraiment parvenu ? Il n'est pas facile, en effet, de passer du statut de *leader* – que donne naturellement la position de tête de liste lors d'élections régionales – à un statut de pair qui ne revendique aucune prérogative particulière et met même un point d'honneur à ne jamais réinvestir son ancienne posture. Là encore, ma détermination était nourrie par mon inclination à une certaine réserve au sein des groupes... une difficulté à engager des relations avec ceux et celles qui, parfois, n'attendent que cela et peuvent prendre mon comportement pour de l'indifférence ou de l'arrogance.

Autant dire que, très absorbé par mes dossiers régionaux et nationaux et en retrait par rapport aux leaders politiques locaux, je n'ai pas cherché à construire, puis à verrouiller, le réseau de soutiens dont j'aurais pu profiter lors de la campagne des législatives.

Bien sûr, j'ai milité au quotidien avec beaucoup de militants, élus ou membres de nos « groupes locaux », qui m'ont rejoint pendant la campagne : Patrick et Béatrice, Maxime, Elise et Sophie, Bertrand, Michel et Pascale, Étienne, Maguitte, Gaël, Corinne et tant d'autres, compagnons des bons et mauvais jours, qui

répondirent toujours « présent » sans jamais rien exiger en échange. Évidemment, j'ai participé aux différentes rencontres de travail institutionnelles de mon mouvement, été présent aux manifestations, conventions et meetings. Certes, j'ai fait campagne ardemment lors des élections cantonales et j'ai été heureux de pouvoir contribuer modestement à la victoire de deux conseillères générales du Rhône écologistes... Mais, de toute évidence, je n'ai pas assez « déjeuné » avec les trois ou quatre élus écologistes qui, alors qu'ils étaient chouchoutés par le maire de Lyon, ont pu considérer que je les battais froid.

C'est qu'il y a une règle en politique qui ne me plaît guère : « Tout doit se négocier d'abord en coulisses pour obtenir l'accord, la bénédiction ou, au moins, la bienveillante neutralité, de ses propres amis ».

Mal m'en a pris ! Alors que j'ai pu compter sur la solidarité chaleureuse et l'action déterminée de tous les militants et de l'immense majorité des élus écologistes, quatre « personnalités » municipales m'ont lâché : deux en rejoignant le comité de soutien du candidat dissident, une en rendant publique une lettre d'insultes qu'elle m'avait adressée et la quatrième en ne prenant pas partie, mais en apparaissant aux côtés du maire de Lyon pour se réjouir de sa victoire au lendemain de ma défaite de premier tour.

Interrogé, lors d'une conférence de presse, sur ces défections, j'avais répondu vertement que je me demandais s'il y aurait assez de trente-cinq deniers pour rémunérer les Judas. Je regrette aujourd'hui cette réponse : j'aurais simplement dû les plaindre et manifester pour eux la compassion qu'on doit à toute personne qui subit des pressions intolérables et finit, de guerre lasse, par préférer sa carrière à ses convictions.

K comme Khmer vert

C'est pour défendre deux élus écologistes menacés de « suspension » au sein d'EELV après leur soutien au candidat dissident, que le Président du groupe socialiste au Conseil municipal de Lyon, dans un billet de son épisodique blog, « *De Lyon et d'ailleurs* », s'efforce, non de séparer le bon grain de l'ivraie, mais de distinguer les « Verts pomme », avec qui il fait bon travailler, du « vert de gris » que je suis, « mal élevé qui s'impose sans élégance, qui pratique les exclusions, sans n'avoir jamais lui-même rien prouvé ». Au risque de devoir l'attaquer en diffamation, il faut créditer l'auteur de ce texte d'une ignorance historique assez exceptionnelle : parions qu'il ne sait pas que « vert de gris » était le surnom donné aux soldats nazis lors de la deuxième guerre mondiale. Retenons donc simplement qu'il me compare à un processus de décomposition du cuivre qui produit un poison violent ! Mais, même ainsi réduite, la portée du qualificatif reste, pour le moins, désagréable à l'égard d'un candidat soutenu par son propre parti !

C'est que ce monsieur est à bonne école : en effet, dès le 22 novembre, dans un entretien paru dans *Le Parisien*, le maire de Lyon affirmait : « *Philippe Meirieu, qui dirige le groupe des Verts à la région Rhône-Alpes, vote systématiquement contre tous les grands projets de l'agglomération lyonnaise. Avec ses amis, il a été jusqu'à demander de lire les scénarios financés par Rhône-Alpes Cinéma – une de nos institutions culturelles – pour vérifier s'ils sont politiquement corrects... Je ne peux accepter cette forme de terrorisme intellectuel. Je me suis toujours battu contre les Khmers rouges, je ne plierai pas devant les Khmers verts !* »

Je ne reviendrai pas sur les erreurs concernant ma direction du groupe à la Région ni sur mes votes au Conseil régional. Mais on doit s'arrêter un moment sur la suite ! En effet, jamais le groupe politique auquel j'appartiens n'a exigé de lire les scénarios des films soumis à Rhône-Alpes Cinéma ni, *a fortiori*, d'exercer sur eux la moindre censure ! Nous avons simplement demandé que les subventions affectées aux films soient votées par les élus quand elles proviennent de la Région, à l'image de ce qui se fait dans toutes les autres régions de France, et comme toutes les sommes attribuées par le Conseil régional, y compris, par exemple, les allocations de thèse. Les élus n'ont, bien évidemment, à juger ni de la valeur artistique d'un film, ni de la valeur scientifique d'une thèse – il existe des commissions spécialisées pour cela – mais ils doivent décider du financement en dernière instance, comme l'a demandé la Cour administrative d'appel de Lyon, au risque, selon ses propres termes, que « le Conseil régional méconnaisse sa propre compétence et entache sa décision »... À moins, bien sûr, que l'on ne préfère maintenir l'opacité sur les financements en matière de culture, au risque, là, de les faire apparaître comme le fait ou le joujou du prince !

Le maire de Lyon affirme : « *Je me suis toujours battu contre les Khmers rouges...* » Ceux et celles qui, comme moi, avaient protesté, en 1999, contre la venue à Lyon du dirigeant chinois Jiang Zemin, pour le moins compromis avec les Khmers rouges, ne se souviennent guère d'avoir été soutenus par Gérard Collomb ! Et c'est bien ce dernier qui, après son élection à la mairie, a décidé de recevoir officiellement Hu Jintao, alors vice-président de la Chine communiste, tandis que, dans les rues autour de l'Hôtel de Ville la police arrêtait les manifestants venus soutenir le peuple tibétain !³

Et puis, quels que soient les intérêts et les convictions que l'on veut défendre, certains amalgames sont indécentes et insupportables ! Les Khmers rouges ont massacré plusieurs centaines de milliers de personnes - plus d'un million et demi, soit 20% de la population du Cambodge de l'époque, selon certains historiens – et rien ne peut justifier que l'on identifie à ce génocide des votes effectués au sein d'une assemblée démocratique.

Bien sûr, cette injure outrancière a plutôt fait sourire ceux et celles qui, à Lyon comme ailleurs, connaissent mes engagements pour la démocratie et ma volonté obstinée de dépasser les conflits par un travail constructif. Bien sûr, ce genre de déclaration déconsidère celui qui la profère bien plus que celui qui en est la victime... Mais, surtout, elle est particulièrement significative du sentiment de toute-puissance d'un baron local et de la rage qui s'empare de lui dès lors qu'on pénètre sur « son » territoire sans son autorisation. Le maire de Lyon va-t-il rétablir un péage aux entrées de « sa » ville ? Faudra-t-il désormais lui faire allégeance pour pouvoir y pénétrer ?

³ Dépêche de l'agence Reuters du 2 novembre 2001 : « *La visite du vice-président chinois Hu Jintao vendredi à Lyon a été légèrement perturbée par des militants des droits de l'homme, notamment pro-tibétains, qui l'ont suivi dans tous ses déplacements malgré un important dispositif de sécurité qui a paralysé le centre-ville. Peu avant 12h30, alors que la délégation chinoise gravissait les marches de l'hôtel de ville de Lyon, un discours enregistré du dissident chinois Wei Jingshen a été diffusé depuis deux appartements voisins. Les forces de police ont immédiatement tenté de couvrir ce discours en montant le volume des chants folkloriques chinois utilisés comme fond sonore lors de l'arrivée du cortège. Sept journalistes, dont six appartenant à l'hebdomadaire Lyon Capitale, ont été interpellés. Ils ont été rapidement relâchés. En octobre 1999, Wei Jingsheng avait apostrophé le président chinois Jiang Zemin, en visite à Lyon, depuis les bureaux de ce journal. Les propos qu'il avait alors tenus ont été rediffusés vendredi.* »

L comme Lâcheté

Dès le 18 novembre 2011, le maire de Lyon publia un communiqué dans lequel il faisait connaître une liste de 81 élus représentant « les responsables socialistes locaux et la quasi totalité des élus (de gauche) des cinq arrondissements de la première circonscription qui s'opposent – comme l'a fait la Fédération socialiste du Rhône⁴ – à l'accord PS – EELV » et, donc, à ma candidature.

Parmi les 81 signataires de ce texte, j'ai trouvé plusieurs amis que je croyais fidèles, d'anciens étudiants et collaborateurs, des élus que j'avais soutenus ardemment pendant leur propre campagne municipale ou cantonale... Même si la plupart cherchèrent à m'éviter pendant les semaines qui suivirent, j'en croisai néanmoins quelques uns, ici ou là, et pus leur dire mon étonnement d'avoir découvert leur nom sur cette liste. À deux exceptions près qui revendiquèrent leur signature au nom de la primauté du local – évidemment démocratique – sur le national – nécessairement hégémonique -, la plupart m'indiquèrent avoir découvert leur nom en même temps que moi. L'affirmation, impossible à vérifier, m'amena, chaque fois, à leur proposer de publier un démenti... Et c'est dans ces moments-là qu'on a un peu honte pour l'interlocuteur : on le sent vaciller, chercher ses mots ou tenter de changer de conversation, avant de vous quitter, tel un fugitif, en marmonnant quelque chose comme : « On se verra plus tard, ne t'inquiète pas ! »

Malgré la compassion qu'on acquiert avec l'âge à l'égard de la lâcheté des hommes, elle fait plus mal encore que les coups de l'adversaire. Son seul intérêt est de donner plus de valeur encore – si c'était nécessaire – au courage des vrais amis et à la loyauté des vrais militants.

Ils furent courageux, en effet, les militants socialistes fidèles à l'engagement de leur parti. Courageux et exemplaires, malgré les coups de téléphone répétés du cabinet du maire, les pressions multiples et permanentes, le chantage affectif et les menaces à peine voilées.

C'est Yann, conseiller régional engagé avec moi sur les questions de formation, qui me dit, le premier, sa détermination à ne pas céder aux intimidations et qui porta, avec une constance et une exigence remarquables, tout au long de la période, la demande du respect de la parole donnée au sein du Bureau fédéral du PS. C'est Joëlle, militante socialiste sans faille pendant toute sa vie, qui résista aux sirènes du maire et fut présente à mes côtés jusqu'au bout, ne ratant aucun porte-à-porte, aucune distribution de tracts, aucune réunion, malgré le déchirement intérieur qu'elle vivait. C'est Nathan, étudiant enthousiaste, généreux jusqu'au bout des

⁴ La presse locale souligna néanmoins que le communiqué de la Fédération socialiste publié le 16 novembre était très différent et beaucoup plus modéré que la version qu'en donna le maire.

ongles, qui brava au quotidien les tweets vengeurs des porte-flingue du maire. Ce sont Jean-Philippe et Mélina, Karim, Hervé et bien d'autres, qui mirent toute leur énergie au service d'une campagne de jour en jour plus difficile.

C'est Nathalie, ma suppléante, qui essuya les pires injures et jusqu'au soupçon, instillé insidieusement mais systématiquement, de n'être qu'une « hystérique ». On sait dans quels régimes politiques on en vient à porter des attaques de ce type sur ses opposantes et opposants. On sait le mal que cela peut faire à ceux et celles qui sont mis ainsi dans l'obligation d'ignorer ou face au devoir de démentir... tout aussi impossibles l'une que l'autre ! Malgré cela et bien d'autres choses, Nathalie incarna le courage obstiné, milita au quotidien avec le même entrain et la même conviction sereine. Avec une loyauté absolue. Elle rachète bien des lâchetés du monde.

M comme Malentendu

Le 23 avril, jour de l'inauguration de notre local de campagne, Cécile Duflot m'appela pour me communiquer confidentiellement quelques éléments d'un sondage commandé par le Parti socialiste pour la première circonscription du Rhône. Le candidat dissident n'y obtenait que 10% des voix au premier tour alors que j'en obtenais 29%. Au second tour, ma victoire sur le candidat UMP était beaucoup plus nette que celle du candidat dissident, avec près de 60% des voix. Je fus sidéré par ces chiffres et exprimai mes doutes sur la fiabilité du sondage. Cécile Duflot me rassura en ajoutant que ce sondage comportait aussi un aspect qualitatif et concluait que « je correspondais bien au profil de la circonscription ».

Or, l'un des militants écologistes de la circonscription faisait partie des sondés et m'avait communiqué le protocole de ce sondage : on lui avait proposé la liste des candidats alors en lice, en précisant, pour ce qui me concernait, « candidat PS-EELV » et, pour le candidat dissident, « candidat PRG ». Aucune mention n'était faite du soutien du maire de Lyon, ni, *a fortiori*, de l'appareil PS local. De toute évidence, les sondeurs avaient oublié là une variable décisive.

Quoique confidentiels, les résultats de ce sondage, effectué plus de deux mois avant l'élection, circulèrent très vite. D'après le journal *Le Progrès*, Laurent Fabius en aurait parlé au maire de Lyon dès le 28 avril, lors de la finale de la Coupe de France de football, en lui demandant : « Gérard, tu vas où ? » On ignore la réponse de l'intéressé ce jour-là, mais nous connaissons sa réponse, dans les jours qui suivirent, sur le territoire lyonnais : le rouleau compresseur s'est mis en marche, implacablement, selon des instructions du maire adressées, à plusieurs reprises, à l'ensemble de ses réseaux. « *Comme tu le sais, je m'engage fortement sur la campagne législative lyonnaise, j'attends de mon équipe le même investissement. La campagne de Thierry Braillard, candidat dans la première circonscription, s'intensifie et nous avons besoin de démultiplier nos énergies...* » écrit personnellement le maire dans un courriel assez largement diffusé pour qu'il nous parvienne aussi. Un courriel qui se poursuit en sollicitant les destinataires afin qu'ils mobilisent tous leurs contacts pour le comité de soutien, participent aux diverses réunions et manifestations de la campagne et organisent eux-mêmes le plus grand nombre d' « opérations ».

À Paris, au Parti socialiste comme chez les cadres d'EELV, on ignore l'importance de l'investissement du maire comme la nature de la campagne qu'il conduit. On me rassure : « Il n'est pas possible que les courbes s'inversent en quelques semaines... Le logo sur les bulletins fera la différence de toutes façons... Les électeurs discernent bien l'original et la copie... » Le malentendu est total. Certains considèrent que ce sondage, pourtant mal fait et très vite obsolète, les exonère d'intervenir. D'autres n'imaginent pas que le candidat dissident et son maire-

directeur de campagne puissent aller jusqu'à usurper le logo et les slogans de campagne du PS. Presque tous ignorent la puissance de feu d'un homme plus que jamais déterminé à écraser tout ce qui pourrait laisser penser qu'il n'a pas, sur ses terres, le pouvoir absolu.

N comme Neutralité

Malgré les pressions qu'elles subirent, quelques figures estimables de la gauche lyonnaise et régionale – députés sortants et membres de l'exécutif de la Région, en particulier – choisirent de s'en tenir à une « stricte neutralité ». Elles ne prirent pas ouvertement parti – du moins avant le premier tour – entre le candidat officiel, soutenu par le PS et EELV, et le candidat dissident soutenu par le maire de la ville. Je peux, évidemment, les comprendre et leur en savoir gré.

On doit néanmoins rappeler que la « neutralité » entre l'agresseur et l'agressé n'a jamais été une vertu. De même que le refus de prendre parti entre l'opresseur et l'opprimé n'a jamais vraiment été une valeur de gauche.

O comme Occasion ratée

Deux jours avant le premier tour, le vendredi 8 juin, Cécile Duflot, ministre écologiste du Logement et de l'Égalité des territoires, et Benoît Hamon, ministre socialiste de l'Économie sociale et solidaire, sont venus ensemble soutenir ma candidature et celle de Nathalie Perrin-Gilbert. Cécile Duflot était en direct sur France Inter de 8 heures 20 à 9 heures, depuis le studio de Lyon, et nous devons retrouver ensuite Benoît Hamon à la gare de La Part-Dieu pour nous diriger ensemble vers le marché de Gerland avant de faire une conférence de presse dans une brasserie du quartier.

C'était sans compter sur la mobilisation, exceptionnelle à tous points de vue, des partisans du maire socialiste de Lyon et du candidat dissident PRG. Tôt le matin, ils avaient occupé le marché où nous avions convenu de nous rendre et organisé une « chaîne humaine » pour empêcher les ministres du gouvernement de Jean-Marc Ayrault de passer. Equipé d'un mégaphone, ils se vantaient de pouvoir ainsi « renvoyer les ministres à Paris » après leur avoir interdit de parler !

Pour notre part, nous pouvions suivre leurs mouvements en direct grâce aux officiers de sécurité qui accompagnaient les ministres et étaient en liaison avec les Renseignements Généraux. Une course poursuite s'engagea alors, comique et pathétique à la fois. On annula le passage sur le marché et il fallut trouver, en vitesse, un bar où se replier pour tenir la conférence de presse. C'est ainsi qu'entassés dans une petite arrière-salle où ils avaient été « rabattus » tant bien que mal, les journalistes purent entendre les deux ministres - qui venaient d'échapper à une confrontation au résultat improbable - dire leur soutien « entier et chaleureux » au candidat officiel. Mais nous fûmes très vite rattrapés par nos poursuivants qui avaient repéré les ministres et n'entendaient pas les laisser faire : dans une ville tenue par un baron socialiste, deux ministres de la République, fussent-ils membres d'un gouvernement socialiste, ne sauraient s'exprimer librement ! Il fallut exfiltrer Benoît Hamon et Cécile Duflot en vitesse pour les ramener à la gare où ils tentèrent de s'isoler avant de s'engouffrer dans le premier train.

Ainsi, une trentaine de partisans du candidat dissident, se prenant pour le « peuple lyonnais », menèrent-ils, avec le sentiment d'être des héros du « local » contre l'autorité du « national », une jacquerie municipale sous l'autorité de leurs édiles, pour bouter dehors les membres d'un gouvernement qu'ils prétendaient soutenir ! Événement invraisemblable pour tout dire, mais dont la presse ne se fit guère l'écho pour autant ! Quelques sites Internet mirent en ligne des reportages, aux titres éloquentes : « Visite chaotique pour Cécile Duflot et Benoît Hamon » (*Lyon Capitale*), « Cécile Duflot et Benoît Hamon traqués à Lyon par les militants de Gérard Collomb » (*Rue 89 Lyon*), « Collomb lâche ses braillards sur deux ministres »

(*Médiapart*)... Mais aucun média national ne répercuta « l'incident » qui restera ignoré aussi bien des lecteurs du *Monde* que du *Figaro*, de *La Croix* que de *L'Humanité*. Les jacqueries de province n'ont jamais beaucoup intéressé la capitale.

Sur place, le maire – courageux mais pas téméraire ! – ne citera jamais le nom de Benoît Hamon, se contentant de critiquer Cécile Duflot : « *Si je puis avoir un conseil à vous donner, soyez davantage ministre et moins partisane. La cause des mal logés en France sera mieux défendue.* » Ce qui lui vaudra immédiatement une réplique cinglante des militants lyonnais du logement : « *À Lyon, c'est le maire qui est à l'origine du plus grand nombre d'expulsions. Dès que des personnes occupent un immeuble, un terrain, une parcelle, n'importe quoi appartenant à la commune ou au Grand Lyon, il demande une expulsion immédiate. Quand il craint que la procédure judiciaire dure trop longtemps ou lui soit défavorable, il contourne les juges en prenant des arrêtés municipaux d'expulsion. (...) Contre les pauvres, les squatters et les roms, l'imagination du maire est sans limite.* »

Mais le maire ne se démonta pas pour autant et, après le départ des ministres, présida une conférence de presse où « son » candidat déclara sans rire : « Les attaques ne sont jamais venues de notre camp ! »

P comme Presse

Tous ceux et toutes celles qui me veulent sincèrement du bien m'enjoignent de ne jamais critiquer la presse. Ils ont raison.

D'abord, parce que la presse ne constitue évidemment pas un ensemble homogène : quoi de commun, en effet, entre un journal régional et un site payant d'actualités, entre une chaîne de télévision thématique et un grand hebdomadaire, entre une radio alternative et un quotidien national ? Chacun de ces médias contribue à l'information à sa manière et il faut espérer qu'ils puissent progressivement se compléter plutôt que s'aligner sur le même modèle en s'imitant réciproquement, de crainte, chacun, de n'être pas dans le coup ! Ce n'est pas gagné pour autant, tant le mimétisme menace sous la pression des annonceurs et tant les politiques publiques sur la question des médias sont timides et incapables, aujourd'hui, de rétablir les équilibres fondamentaux qui permettraient à des paroles libres et non formatées d'avoir enfin droit de cité.

Mais, s'il ne faut pas critiquer la presse, c'est surtout parce qu'elle constitue aujourd'hui un pouvoir sans contre-pouvoir. Après avoir été un contre-pouvoir salutaire par rapport aux pouvoirs en place, elle est devenue elle-même le véritable pouvoir en place. Et pour cause : c'est elle qui fait et défait les rois, identifie, dans la masse des faits, ce qui doit faire « événement » et choisit, délibérément ou non, de laisser une partie de l'actualité dans l'ombre. Aussi, quiconque s'attaque à elle en la soupçonnant de partialité ne peut que s'attirer ses foudres ou – bien pire encore – son indifférence.

Je ne dirai donc rien sur ce que la presse a écrit ou montré lors de la campagne électorale dans la première circonscription du Rhône. Mais, à la manière d'un hebdomadaire satirique que chacun reconnaîtra, on peut néanmoins lister ici quelques uns des titres – parmi bien d'autres – auxquels les lecteurs, auditeurs et spectateurs ont échappé :

- *Emploi-formation : universitaires et partenaires sociaux tracent avec Philippe Meirieu, les perspectives d'une loi-cadre dans le cadre de la campagne des législatives*
- *Nathalie Perrin-Gilbert plaide pour une autre conception de la ville et des services publics de proximité*
- *Militants socialistes et écologistes travaillent ensemble à un nouveau modèle de développement*
- *Culture : Philippe Meirieu et les écologistes soutiennent la subvention supplémentaire à la Biennale de la Danse*

- *Comité de soutien de Philippe Meirieu et Nathalie Perrin Gilbert : des personnalités nationales comme Albert Jacquard ou Bertrand Schwartz côtoient des personnalités lyonnaises du Parti socialiste, d'EELV et de la société civile*
- *Conseil régional : pendant la campagne des législatives, Philippe Meirieu continue à préparer deux nouvelles délibérations pour la mise en place du Service Public Régional de la formation*
- *Nathalie Perrin-Gilbert gravement malmenée par ses « camarades » socialistes pour oser respecter l'avis de son parti*
- *Paul Alliès, secrétaire national du Parti socialiste, intervient à Lyon pour soutenir Meirieu et Perrin-Gilbert : « Notre démocratie est malade du cumul des mandats. »*
- *Tricentenaire de Rousseau : Philippe Meirieu plaide pour un nouveau « contrat social »*
- *Michel Rocard et Charles Fiterman affirment que l'engagement et les compétences de Philippe Meirieu seront décisifs à l'Assemblée nationale*
- *Belles perspectives sur l'avenir de la jeunesse, priorité de François Hollande, lors du dernier meeting de campagne de Philippe Meirieu et Nathalie Perrin-Gilbert – Thierry Marchal-Beck, président du Mouvement des Jeunes Socialistes et Wandrille Jumeaux, secrétaire national des Jeunes Écologistes, apportent un soutien total à Philippe Meirieu*
- *Révolté par les méthodes du maire de Lyon, Marc Uhry, responsable de la Fondation Abbé Pierre, sort de sa réserve et rejoint le comité de soutien de Philippe Meirieu et Nathalie Perrin-Gilbert*
- *Philippe Meirieu : « Le socialisme et l'écologie : une alliance nécessaire, une tension féconde pour la France »*

Q comme Question(s) vive(s)

Chacun s'accorde à dire aujourd'hui que la ville de Lyon est devenue bien plus agréable à vivre. Plus ouverte et plus aérée, plus vivante et plus animée, plus métissée et plus dynamique qu'elle ne l'était il y a vingt-cinq ans. Le mérite en revient, évidemment, aux équipes municipales qui se sont succédées depuis 1989, aux maires et à leurs adjoints, aux élus, en particulier écologistes, qui ont œuvré, pendant tout ce temps, pour un urbanisme plus équilibré, des transports en commun plus efficaces et accessibles, des manifestations culturelles plus démocratiques, etc.

Mais si, incontestablement, on vit mieux à Lyon, il n'en reste pas moins quelques « dossiers chauds » qui témoignent que le « modèle de développement » de la ville n'est pas vraiment stabilisé !

Ainsi en est-il, par exemple, du projet de construction, dans la banlieue Est de la ville, d'un « grand stade », sur un espace de cinquante hectares, attribué à des promoteurs privés, tandis que la communauté urbaine débourserait, au bas mot, 300 millions d'euros pour mettre en place les infrastructures nécessaires : sacrifice sur l'autel du « foot business », l'OL Land pourrait être utilisé, tout au plus, trente-cinq fois par an et ne créerait que l'équivalent d'une quarantaine d'emplois à temps plein... quand le même investissement dans un hôpital, par exemple, permettrait d'en créer au moins vingt fois plus ! Pendant ce temps, le stade actuel de Gerland serait relégué au second plan, au grand dam de tout un quartier pourtant en pleine expansion !

Au centre-ville, l'Hôtel-Dieu, hôpital historique de la ville, est un magnifique monument qui incarne la tradition lyonnaise dans ce qu'elle a de meilleur : l'exigence scientifique et l'accueil des plus démunis, l'excellence médicale au service de tous. On comprend bien que les locaux ne répondaient plus aux exigences d'aujourd'hui et qu'il fallait reconverter le bâtiment. On peut même comprendre, à la rigueur, que l'on confie cette opération à une grande « entreprise générale », qui cherche, tout « naturellement » à rentabiliser son investissement en allant chercher à l'étranger les sous-traitants les moins chers et en cédant aux plus offrants les boutiques et les hôtels de luxe. Mais on comprend moins la fin de non-recevoir opposé par le maire de Lyon à un projet, porté de longue date par un collectif particulièrement dynamique, de Pôle Régional de Promotion de la Santé. Conserver un millier de mètres carrés – dans un espace de 60 000 mètres carrés - pour poursuivre et prolonger la mission d'accueil de tous les publics, de centre de ressources, d'hébergement des associations et de centre de formation, n'était pourtant pas – c'est le moins que l'on puisse dire – une exigence démesurée. Mais voilà : la priorité n'est visiblement pas là. On concèdera peut-être un musée tourné vers le passé,

mais rien pour préparer le futur et concrétiser, au cœur de la ville, un des droits humains fondamentaux : le droit à la santé.

Stades et complexes cinématographiques, hôtels et musées, boutiques de luxe et illuminations : la ville prend ainsi progressivement des allures de Disneyland. On y vient – certes de plus en plus, et de plus en plus loin - pour consommer et s’y divertir, tandis que les fonctions qui structurent le tissu social – commerces et service publics de proximité - s’étioilent de jour en jour et que les plus démunis sont rejetés à la périphérie... Et, pour couronner le tout, on prévoit de poursuivre les travaux du boulevard périphérique, contre tous les avis d’experts qui ne cessent de dénoncer leur effet attractif sur les voitures, quand il faudrait au contraire, décourager l’automobile et développer les transports en commun durables.

C’est qu’en réalité, derrière tout cela, il y a une conception de la ville fondée sur l’ « idéologie du rayonnement » : renforcer l’intensité lumineuse au centre pour être vu de plus en plus loin et attirer les envieux fortunés ! Agglomérer, au cœur du réacteur urbain, les activités les plus prestigieuses pour que leur densité attire la richesse, quitte à risquer l’explosion du bien commun ! Refaire, en quelque sorte, en « province », ce que l’on reproche à Paris ! Décentraliser pour recentraliser !

Telle est bien, en effet, l’idéologie des « métropoles » portée haut et fort aujourd’hui par le maire de Lyon. Il s’agit de hiérarchiser les villes : au sommet de la pyramide, les « Métropoles d’Intérêt Européen » - Paris, Lyon, Marseille - seraient considérablement renforcées en récupérant une grande partie des compétences des conseils généraux et régionaux : elles bénéficieraient ainsi d’une sorte d’extraterritorialité, un peu à la manière de la Principauté d’Andorre... quoique cette dernière soit co-présidée par le chef de l’État français et qu’on imagine assez bien que le maire de Lyon veuille aussi, à terme, se débarrasser de cette tutelle-là ! Au-dessous de ces « MIEU », on trouverait les « Métropoles d’Intérêt National », puis les « Pôles de rayonnement »... et jusqu’aux villes et villages « sans intérêt du tout », condamnés à se vider de toute véritable « activité » pour ne plus accueillir que des retraités modestes que l’on demanderait quand même à l’État – soyons généreux ! – de raccorder à Internet. Et l’État, bon apôtre, le ferait sans rechigner, constatant que tous les opérateurs privés sont aimantés par les métropoles et qu’il ne lui reste plus qu’à administrer « le désert français » !

Au bout du compte, on imagine bien que les métropoles demandent aussi à bénéficier d’un régime spécial en matière d’élection de leurs députés. Pourquoi ne pas faire désigner directement ces derniers par le maire ? La boucle serait bouclée.

R comme Recours

En déposant un recours devant le Conseil constitutionnel, le 28 juin, pour demander l'invalidation de l'élection de mon concurrent dissident, je prenais évidemment le risque d'apparaître comme un « mauvais perdant », revanchard, incapable de tourner la page et d'accepter le verdict des urnes. Pourtant, jamais, depuis de longues semaines, je ne fus aussi serein que ce jour-là.

Dès le surlendemain du premier tour, Cécile Duflot et Martine Aubry, en route pour La Rochelle où elles allaient soutenir ensemble Ségolène Royal, m'avaient téléphoné pour insister sur la nécessité de ne pas « laisser passer » les agissements dont j'avais été victime. Même si Martine Aubry, par la suite, n'a pas répondu à mes messages, sa fermeté, ce matin-là, retentit encore à mes oreilles. Je ne peux pas croire qu'elle était feinte, ni susceptible d'être érodée par quelques manœuvres d'antichambre.

Dans les jours qui suivirent, pourtant, j'ai beaucoup hésité : à quoi bon poursuivre sur le plan judiciaire la bataille perdue sur le plan politique, et avec très peu de chance de succès compte tenu de l'écart de 3000 voix en faveur du candidat dissident ? Mais, petit à petit, la détermination l'emporta. D'abord, parce que les combats qu'on perd sont surtout ceux qu'on ne mène pas. Ensuite parce que, malgré les dérives évidentes de la judiciarisation de la vie publique et privée – qui confie aux juges le soin de trancher les différends que la disparition de nos référents éthiques et sociaux ne permet pas d'éclaircir –, la justice reste le seul rempart possible contre l'arbitraire pour qui ne se résigne pas à la violence. Enfin, parce que le rapt d'une étiquette politique, dans une démocratie représentative où le débat public comme l'accès aux responsabilités sont structurés par les partis politiques, constitue une transgression trop grave pour tomber dans l'oubli et risquer de se reproduire au gré des caprices locaux.

Le Conseil constitutionnel n'annulera peut-être pas l'élection, mais on peut espérer qu'il condamne le vol caractérisé et la désobéissance institutionnalisée. Il ferait ainsi, au moins en matière électorale, œuvre utile.

S comme Solidarité

Chacun et chacune met l'autocollant de son parti sur le revers de son blouson ou de son manteau. Vert et rose se côtoient. « Tournesol » et « rose au poing » se mélangent et le petit cortège commence sa déambulation, tracts à la main. Rires et interpellations entre nous. Surprise ou amusement des passants. Explications convaincues : « C'est le rassemblement des socialistes et des écologistes ». Mais, au-delà des mots, des logos et des slogans, quelque chose de nouveau se dégage : un parfum, peut-être, de « politique autrement ».

T comme Territoire

L'étymologie du mot « territoire » est un intéressant objet de controverse. Alors que beaucoup voient dans ce terme un dérivé du latin *terra* - la terre -, que l'on trouve aussi dans « terroir », d'autres considèrent que la racine du mot se trouve plutôt dans l'expression latine *jus terrendi*, le « droit de terrifier »⁵.

Dans le premier cas, le mot « territoire » et ses multiples utilisations et dérivés contemporaines – « collectivités territoriales », « principes de territorialité », « territorialisation des politiques publiques », etc. – renvoient à l'idée de proximité, de travail pour se rapprocher des personnes et des réalités concrètes et différenciées, d'effort pour se dégager d'un jacobinisme formel et se diriger vers une meilleure prise en compte des dynamiques locales. Ainsi, sur les « territoires », on cherche à développer l'analyse des besoins et des ressources spécifiques, à multiplier les partenariats, à promouvoir la « démocratie participative » et la « co-construction » avec les « acteurs ». Sur les « territoires », on s'efforce de « resserrer le lien social », de « mobiliser toutes les énergies », de construire des « identités collectives », etc.

Pourtant, à y regarder de près, la référence permanente au « territoire » apparaît comme très ambiguë. On y gagne le souci d'une « égalité réelle », impliquant les citoyens et permettant l'émergence de projets adaptés aux situations locales. Mais, venue de la tradition de la pensée de droite qui valorise « l'enracinement » contre toute forme d'État, la « territorialisation » n'est pas sans danger. À penser le politique à travers le prisme exclusif des « territoires », on prend le risque de fragiliser la cohésion républicaine et de perdre de vue l'intérêt général. Sur les « territoires », la scène politique peut facilement se réduire, sous prétexte de « démocratie de proximité », à un bal de notables devant quelques « sujets » fascinés par l'exhibition de leurs « maîtres ». Dans les « territoires », on oscille facilement entre le bien commun et le clientélisme, démêlant difficilement parfois les intérêts locaux à court terme des enjeux globaux dans lesquels toute situation locale s'inscrit. Et, sur « les territoires », la proximité du pouvoir ne le rend pas nécessairement plus éclairé ! Au point que Voltaire pouvait dire, non sans un peu de facilité mais avec quelque bon sens : « Je préfère dépendre de mon ministre que de mon bottier ! ».

Pas étonnant, donc, que le mot « territoire » renvoie aussi à « terreur » et au « droit de terrifier » : le « territoire » peut, en effet, devenir facilement l'espace « administré », « quadrillé », « sous tutelle », dont il faut s'éloigner pour juger, en

⁵ Cf. Alain Faure (CNRS – IEP Grenoble), « *Quelques éléments de réflexion sur la notion de territoire* », Sénat, 2006).

toute objectivité, de ce qui s'y passe. On sait que la tradition philosophique considère comme une garantie du bon exercice de la justice la « délocalisation » du conflit et de son jugement. On sait que la République s'est construite, précisément, sur la volonté d'échapper aux baronnies locales pour installer un État et des institutions garants de la justice sociale et du traitement équitable de tous les citoyens, où qu'ils soient et quels qu'ils soient. Et, même si cette conception semble avoir été ringardisée par les déconcentrations et décentralisations successives, elle n'en demeure pas moins porteuse d'une exigence qu'il convient de faire entendre dès lors qu'on cherche à construire le « bien commun ».

Au grand récit jacobin du « tout-État », on voudrait aujourd'hui substituer, à Lyon comme ailleurs, l'ensemble des petits récits girondins du « tout-local ». Gageons que cette oscillation, à Lyon comme ailleurs, n'a rien de très sain et que l'exaltation sans nuance du localisme peut devenir très vite la caution du conservatisme. À surjouer en permanence le local contre le national, « l'exception lyonnaise » contre le « parisianisme impérialiste », la « lyonnitude » contre la « culture étatique », on finit par privilégier la complicité locale, voir l'identification fusionnelle à une hypothétique « identité lyonnaise », à l'examen sérieux des contradictions économiques, sociales et politiques qui travaillent le local comme le national et exigent une analyse distanciée, des modèles de compréhension plus complexes et une action plus globale.

Qu'il faille, aujourd'hui, agir au plus près des citoyens et en tenant compte des spécificités territoriales, nul ne le conteste. Mais cela ne permet pas, pour autant, de s'exonérer d'une réflexion sur le rôle de l'État et les exigences de la Nation. Car le local a besoin de s'inscrire dans un cadre plus global qui mette en cohérence l'ensemble des initiatives. Il a besoin de s'enrichir d'autres expériences, de se confronter à d'autres modèles et de mutualiser ses acquis avec d'autres territoires... Dans un pays démocratique comme la France, le local a besoin de perspectives nationales, d'un « cahier des charges » commun qui garantisse que ce sont bien les mêmes finalités qui sont poursuivies - de manière nécessairement différenciée - dans l'ensemble du pays. C'est vrai pour nos services publics, c'est vrai aussi pour la gestion de la vie publique. Et, de la même manière qu'il est impératif que l'État et le gouvernement se préoccupent de « l'égalité des territoires », il est impératif que les pouvoirs, sur les territoires, cessent de pratiquer cette démagogie localiste porteuse des formes les plus sournoises et dangereuses d'emprise.

La territorialisation n'est pas, n'est jamais, *spontanément* une démocratisation. Elle appelle même une vigilance citoyenne particulière pour éviter les régressions collectives dans la vassalisation.

U comme Utopie

Comme l'ont bien analysé de nombreux sociologues et philosophes contemporains, notre société se caractérise par la montée du « séparatisme social » et la « dislocation du bien commun ». Le « repli identitaire » ne concerne pas seulement, en effet, la stigmatisation xénophobe des minorités ; on le voit aussi à l'œuvre dans chacune des cases du quadrillage médiatique, dans chacun des « segments » de l'omnipuissante publicité. Les individus y sont identifiés en fonction de critères qui les rendent saisissables comme des « consommateurs potentiels ». On croise quelques-unes de leurs caractéristiques - l'âge, le sexe, les origines, l'habitat, le niveau d'études, l'activité professionnelle, etc. - pour en faire des « cœurs de cible » bien identifiés. C'est comme cela que l'on fabrique des groupes homogènes où l'on pratique « l'entre soi », avec la bénédiction des « marchands du temple », plus ravis que jamais de présider ainsi à nos destins en régissant nos pulsions d'achat. Nous voilà en marche vers un monde qui risque bien de se réduire à une juxtaposition de ghettos, ghettos de riches et ghettos de pauvres, ghettos de jeunes et ghettos de vieux, ghettos idéologiques et religieux, ghettos d'amateurs de mangas ou de golf, de croisières ou de gîtes ruraux, de télé-réalité ou de théâtre contemporain... Le lien social se dissout, l'espace urbain inscrit, dans sa structure même, la segmentation publicitaire et fige les individus ainsi regroupés dans des « résidences », des « centres commerciaux » ou des « lieux culturels ».

Dans ces conditions, la rencontre avec d'autres et la confrontation avec l'altérité deviennent de plus en plus improbables : l'éclatement se fait appauvrissement, le « séparatisme social » nous condamne à l'endogamie, avec toutes ses maladies dégénératives.

C'est pourquoi il nous faut inventer de nouvelles utopies pour la modernité. Non plus des utopies de la fixité, belles machines à trier qui reproduisent à l'infini des architectures sociales hiérarchisées – à la manière de l'Atlantide de Platon, de l'île d'Utopia de Thomas More ou de la Cité du Soleil de Campanella – mais des utopies de la mobilité, du croisement, du métissage. Des utopies de la rencontre où la créativité comme le bonheur trouvent leur source dans la possibilité de se confronter, d'échanger, d'apprendre à l'autre et de l'autre, d'apprendre avec l'autre et d'ouvrir ainsi sans cesse de nouveaux horizons plutôt que de se replier dans des « niches » pour jouir du privilège d'être un « élu » ou s'affliger d'être un « exclu ».

Se dessinerait ainsi une autre conception de la ville, de l'espace public, du territoire. Au-delà de la nécessaire mixité sociale et du pourcentage de logements sociaux légitimement imposé par la loi, il faut inverser la logique des investisseurs qui égrènent ici ou là, au gré de leurs possibles plus-values, quelques « pôles d'attraction », pour, à l'inverse, mettre en place un véritable maillage de services

publics de proximité, des espaces de rencontres entre cultures et générations, des lieux de convivialité et de création diversifiés. Au séparatisme, il faut substituer le lien, obstinément retissé, entre les êtres et les groupes grâce à des politiques publiques volontaristes. Il faut que les collectivités reprennent la main sur l'aménagement des territoires, cessent de privilégier les groupes bétonneurs et les « entreprises générales », qui imposent leur loi aux décideurs comme aux sous-traitants, pour faire enfin de l'espace public un « espace du commun ». Il faut cesser de courtiser Eiffage, Vinci et autres Pathé, qui nous construisent des quartiers où les silos à consommateurs sont reliés – à grand frais d'investissements publics – à des centres commerciaux, des complexes cinématographiques et des « grands stades » dont ils tirent de substantiels bénéfices privés. Il faut cesser de croire qu'une chaîne de magasins qui fait travailler au SMIC des contrats précaires crée de l'emploi durable, alors qu'elle ruine le petit commerçant ou artisan de quartier qui prendrait, lui, le temps de s'attacher une clientèle, de former des jeunes et de créer, sur le territoire, une véritable solidarité entre les personnes qui le fréquentent. Bref, il faut cesser de concevoir l'espace public comme un terrain offert aux spéculateurs pour le prestige des politiques...

V comme Victoire

Nulle déception personnelle ne peut et ne doit faire oublier que le 6 mai et le 17 juin 2012 furent de vraies et belles victoires. Après dix ans de pouvoir à la droite et cinq années de présidence de Nicolas Sarkozy, on respirait mieux. Après une belle fin de campagne de François Hollande et les premières semaines d'un gouvernement où l'on voyait à nouveau que « ministre » veut dire « serviteur », nous ne pouvions pas – je ne devais pas – pas, pour rien au monde, boudier notre bonheur. Je ne l'ai pas boudé. Mais cela n'a rien enlevé à ma détermination : aucune changement de gouvernement n'exonère un militant de son devoir de contestation du « désordre établi ». Ni de son devoir d'impertinence.

W comme Waterloo

Aucune victoire, aussi prestigieuse soit-elle, ne garantit contre une prochaine défaite. Les empereurs, comme les parrains, ne croient pas à l'usure du pouvoir. Ils se mettent parfois à croire, en revanche, qu'ils ont tous les droits, et, d'abord, celui de renier les valeurs qu'ils affichent. Le vent peut tourner, les citoyens se lever... Et ils passent alors, brutalement, de la toute-puissance à la déchéance.

Mais, contre les empereurs et contre les parrains, il y a la démocratie. Et contre le double V de Waterloo, il y a le double V de « vigilance » et de « volonté ».

X... Y... Z comme Zanzibar

La place du marché de Zanzibar. Devant le rideau, le Directeur de la Troupe, en habit, une canne de tranchée à la main, sort du trou du souffleur.

(...) Puis est venu le temps des hommes
J'ai fait la guerre ainsi que tous les hommes (...)
C'était au temps où j'étais dans l'artillerie
Je commandais au front du nord ma batterie
Un soir que dans le ciel le regard des étoiles
Palpitait comme le regard des nouveaux-nés
Mille fusées issues de la tranchée adverse
Réveillèrent soudain les canons ennemis
Je m'en souviens comme si cela s'était passé hier (...)

Et tous mes canonniers attentifs à leurs postes
Annoncèrent que les étoiles s'éteignaient une à une
Puis l'on entendit de grands cris parmi toute l'armée

ILS ETEIGNENT LES ETOILES A COUPS DE CANON (...)

Nous étions là mourant de la mort des étoiles
Et sur le front ténébreux aux livides lueurs
Nous ne savions que dire avec désespoir

ILS ONT MEME ASSASSINE LES CONSTELLATIONS

Mais une grande voix venue d'un mégaphone
Dont le pavillon sortait
De je ne sais quel unanime poste de commandement
La voix du capitaine inconnu qui nous sauve toujours cria

IL EST GRAND TEMPS DE RALLUMER LES ETOILES (...)

Et depuis ce soir-là j'allume aussi l'un après l'autre
Tous les astres intérieurs que l'on avait éteints

Guillaume Apollinaire
Les Mamelles de Tirésias, prologue

Alors, oui, allumons des étoiles...

En voici quelques-unes, volontairement en vrac, qui pourraient, dès demain, nous aider à faire se lever le jour :

- une loi imposant, définitivement, le mandat unique et limité dans le temps pour toutes les fonctions électives dans la République.
- une fiscalité locale et nationale favorisant clairement ceux et celles qui s'efforcent de préserver notre environnement, avec l'application stricte du principe « pollueur /payeur ».
- des conseils de quartiers renforcés gérant un budget participatif et disposant du droit d'inscrire des questions à l'ordre du jour du conseil municipal.
- des bibliothèques, des équipements sociaux, culturels et sportifs suffisamment dotés en personnel pour pouvoir ouvrir 365 jours pas an ; des écoles, collèges et lycées ouverts aux associations et à la formation continue quand ils ne sont pas utilisés par les élèves.
- la reconnaissance de l'eau comme « bien commun » inaliénable et son passage systématique en gestion publique.
- le droit à la formation initiale différée pour tous ceux et toutes celles qui n'ont pas pu profiter de la formation initiale scolaire et universitaire, avec un maintien du salaire et un « droit au retour dans l'emploi ».
- l'obligation d'utiliser en priorité les entreprises, sous-traitants et artisans locaux pour tous les chantiers relevant de l'aménagement du territoire.
- une taxe sur la publicité pour soutenir les médias alternatifs, locaux et nationaux, qui s'engagent à n'en point faire.
- l'arrêt de la suppression systématique de tous les humains par des machines, le remplacement des caméras de vidéosurveillance par d'authentiques « gardiens de la paix ».
- des trames Vertes et Bleues opposables à tout projet d'aménagement du territoire.
- des logements à des prix accessibles proches des lieux de travail.
- la mise en place d'un Conseil Supérieur des droits de l'enfant, indépendant de tout pouvoir politique et pouvant se saisir de toute situation d'aménagement des territoires qui ne ferait pas sa place aux enfants et à l'échange entre les générations.
- la priorité des transports en commun et des modes doux en libre accès.
- le soutien de l'État et des collectivités territoriales à l'économie sociale et solidaire, l'aide aux « coopératives d'habitants » et à « l'habitat intergénérationnel ».
- la construction de crèches et de « maison de santé » publiques, gratuites et ouvertes à tous, dans tous les quartiers.

- des jardins partagés, répartis dans tous les quartiers, pour l'agrément de tous et une alimentation saine pour chacun.
- l'augmentation du pourcentage de logements sociaux de 20 à 25, puis à 30% dans toutes les villes, avec l'obligation progressive de ne pas les inscrire dans des immeubles spécifiques mais d'en avoir dans chaque construction.
- la conditionnalité des aides économiques aux entreprises qui ne polluent pas, créent des emplois locaux, accueillent des scolaires, forment des apprentis.
- une aide importante à toutes les initiatives culturelles qui font travailler ensemble des professionnels et des amateurs.
- des logements d'accueil suffisants et répartis sur tout le territoire afin que, jamais, aucune expulsion ne se fasse sans un relogement immédiat.
- et, bien sûr, des partis politiques qui ne soient plus des « écuries » ou des « machines à fabriquer des carrières », mais des coopératives de militantes et militants étroitement articulées au tissu associatif et capables de réélaborer en permanence de la pensée, des modèles et des propositions sans être assignées à l'obéissance ou à la figuration quand leurs leaders sont au pouvoir.

Il y aurait encore bien d'autres étoiles à allumer ! Bien d'autres étoiles pour une ville à hauteur d'homme et de femme... une ville à hauteur des enjeux de solidarité entre les humains et la nature, entre les générations, entre les groupes, les professions et les cultures. Bien d'autres étoiles à allumer pour changer la ville et changer le monde...

Conclusion : Pour une démocratie de la parole tenue

Pour qui, comme moi, ne s'engage que tardivement dans des campagnes électorales, le fait majeur est, de toute évidence, la désaffection, voire l'agressivité, de beaucoup de nos concitoyens à l'égard de la vie politique en général et des batailles politiciennes en particulier. Ce qui nous est renvoyé constamment, sur les marchés et dans la plupart des rencontres que l'on peut avoir avec nos concitoyens, c'est la lassitude, quand ce n'est pas la colère, vis à vis d'hommes et de femmes qui sont perçus comme faisant carrière de leurs promesses à seule fin de satisfaire leurs intérêts personnels...

Certes, il convient de faire la part des propos convenus, de la répétition mécanique de discours populistes et des généralisations hâtives qui envahissent l'opinion publique... Dans le *Dictionnaire des idées reçues* de Flaubert, on trouve déjà, à l'entrée « député » : « *L'être, comble de la gloire. Tonner contre la Chambre des députés. Trop de bavards à la Chambre. Ne font rien.* » Pour autant, on ne peut être indifférent au phénomène, ni à son ampleur rarement atteinte : les Français sont nombreux, très nombreux, à ne plus vraiment faire confiance aux politiques ; beaucoup trop s'abstiennent et, parmi ceux et celles qui votent, nombre d'entre eux le font plus par devoir que par conviction, plus pour manifester leur désaccord avec ce qu'ils éliminent que leur adhésion envers ceux qu'ils élisent.

Au cœur de ce phénomène, il y a la conviction, solidement enracinée, que « les promesses n'engagent que ceux qui les croient » et que ce qui est annoncé lors des campagnes électorales n'est que fort peu réalisé. Cela ne serait pas trop grave si c'était compris comme une conséquence de la complexité des choses et de la résistance du réel aux meilleures intentions des hommes... Mais il n'en est rien : les Français pensent, tout simplement, que les promesses ne sont pas là pour inspirer l'action mais pour mettre en valeur ceux et celles qui les profèrent.

Il faut reconnaître que ce phénomène ne touche pas que la vie politique mais concerne le corps social tout entier : nos finalités, générales et généreuses, ne sont pas souvent énoncées pour être mises en pratique, mais, plutôt, pour nous permettre, tout en satisfaisant notre narcissisme, de « fonctionner » au moindre coût. Il en est ainsi, par exemple, des multiples « projets » qui fleurissent un peu partout et prétendent « *promouvoir l'autonomie des acteurs dans une démarche interactive, en partant d'un inventaire des besoins à partir d'indicateurs co-construits dans la perspective d'un développement citoyen individuel et collectif* » ! Ce galimatias ne dit rien de ce qu'on cherche exactement à faire. Il rassure les institutions. Mais il inquiète les personnes. Comme les inquiètent les grands mots dont elles ne voient pas comment ils se concrétisent... La subversion, ici, n'est pas dans le maximalisme idéologique, si souvent velléitaire, mais dans la candeur calculée et le minimalisme

obstiné : « Qu'est-ce que vous voulez faire au juste ? Et pourquoi vous ne le faites pas ? »

Car ce qui délite le lien social, des relations familiales aux conférences internationales, de l'institution scolaire aux institutions politiques, ce sont « les promesses de Jour de l'an » ! « *À partir d'aujourd'hui, je te ferai faire deux heures de français tous les soirs !* », explique le père qui découvre un mauvais carnet de notes... tandis que son fils, philosophe avant l'âge, sait qu'il ne tiendra pas une semaine ! « *Le dérèglement climatique impose des mesures d'urgence et une ambition exceptionnelle !* », déclarent les négociateurs en conférence de presse... tandis les ONG notent que rien de concret n'est acté et que l'emphase de l'expression n'empêche pas de céder aux lobbys des industries pétrolières. « *La représentation des Français au parlement n'est pas juste et, en attendant la proportionnelle que nous mettons (peut-être) en place, nous passons un accord électoral avec Europe Ecologie – Les Verts pour qu'ils puissent faire valoir leur projet au plus haut niveau !* », affirme un grand parti politique... tandis que, « sur le terrain », à Lyon, les barons continuent à faire la loi... Comment ne pas voir que nous perdons ainsi notre crédit ? Comment ne pas constater que nous ruinons là tout espoir d'une éducation authentique, d'un monde meilleur, d'une démocratie apaisée ?

« *Il n'y a pas de lumière au bout du tunnel, simplement une boîte d'allumettes transmise d'une génération à l'autre. L'humanité ne dispose pas d'une longue mèche et cette génération-là détient la dernière allumette.* », écrit l'auteur canadien Jonarno Lawson. C'est vrai pour notre terre. C'est vrai pour notre avenir commun. C'est vrai pour notre démocratie. Et cela nous impose de prendre, enfin, au sérieux, quelques unes des propositions fondamentales susceptibles de rendre au politique sa dignité :

- Des élections proportionnelles à tous les niveaux, pour que chacun et chacune se sachent équitablement représentés.
- L'inversion du calendrier électoral avec la priorité absolue aux élections législatives sur les élections présidentielles, afin que les débats sur les projets et les programmes l'emportent sur le choix d'une « personnalité ».
- La suppression du cumul simultané des mandats, afin que ceux qui font la loi ne mélangent plus les intérêts nationaux et leurs intérêts locaux. Car, explique Guy Carcassonne, « *que le cumul des mandats soit une plaie tient d'abord à cette évidence, que l'on connaît au moins depuis Goldoni : même Arlequin ne peut servir deux maîtres à la fois* ».
- La fin du cumul des mandats dans le temps, la mise en place d'un véritable statut de l'élu – permettant à tout citoyen élu de reprendre ses activités professionnelles sans aucune pénalité - et la disparition progressive des « politiques professionnels », afin que les élus consacrent leur énergie à remplir leur mission et non à construire leur carrière.

- La mise en place du mandat électif unique, afin que tout élu puisse investir à plein temps ses fonctions, travailler vraiment sur ses dossiers et poursuivre, tout au long de son mandat, un dialogue sur le fond avec ses mandants.
- La réforme du fonctionnement des collectivités territoriales, afin qu'y soient séparées les fonctions présidentielle, exécutive et législative : comment peut-on accepter qu'un maire de grande ville ou un président de Région soit, tout à la fois, le président de la République, le premier ministre et le président de l'assemblée délibérative sur son territoire ?
- Le retour au suffrage universel direct et la suppression des systèmes de démocratie au second ou au troisième degré qu'on trouve dans les syndicats de commune, les intercommunalités et les « pôles métropolitains » : *« C'est là, explique Pierre Rosenvallon, que sont gérés les gros budgets et les affaires sensibles. Mais le problème est qu'il s'agit d'un cadre strictement fonctionnel, organisé autour de syndicats ad hoc. Il n'y a, d'ailleurs, aucune vie démocratique à ce niveau. (...) S'opère silencieusement sur ce mode l'extension d'une démocratie des copropriétaires alors que s'affaiblit une démocratie politique déjà mise à mal par le fait des sécessions et des séparatismes. » (La société des égaux, 2011)*

Notre démocratie doit se réformer. Pour que la gauche puisse tenir ses promesses et parvenir à « changer la vie ». Elle doit le faire radicalement. Autour d'une autre conception de l'engagement politique. En promouvant la construction du bien commun en lieu et place des querelles de territorialité et des conflits d'intérêts. En redonnant au « politique » sa fonction fondatrice du « contrat social ».

Mais, au delà des réformes institutionnelles indispensables, nous devons faire aussi un effort collectif pour instaurer un vrai débat public sur toutes les questions qui conditionnent notre avenir. Il nous faut reconstruire les grands équilibres : entre les générations, entre l'homme et la nature, entre les villes et la ruralité, entre les experts et les usagers, entre les différents pays d'Europe, entre les peuples du Nord et les peuples du Sud... Ces équilibres nouveaux ne préexistent pas aux débats que nous devons conduire. Nous ne les trouverons ni dans la nostalgie du passé, ni dans la fuite en avant avec un modèle de développement devenu mortifère. Il nous faut, pour avancer ensemble, une réflexion approfondie, à tous les niveaux, dans chaque quartier et jusqu'à l'Assemblée nationale, le Parlement européen et les Nations Unies, avec des échanges sereins et exigeants sur de vrais objets de travail, des méthodes rigoureuses et un effort constant, tenace et obstiné, pour « tenir parole ».

Il nous faut faire, enfin, de la différence entre les sensibilités de la gauche – socialisme, écologie, mouvements sociaux – une chance pour notre vie politique : en dialoguant entre elles, elles nous aident à changer de focale entre le court, le moyen et le long terme et nous permettent – je veux le croire - de « faire le point » sur les décisions à prendre, là, tout de suite, maintenant, pour garantir « l'avenir du commun ».

La démocratie est fragile. L'existence d'institutions démocratiques n'en garantit ni le bon fonctionnement, ni la pérennité. Mais cela peut aider... Dès lors qu'en leur sein les hommes et les femmes s'astreignent, simultanément, à la vérité, au courage et à la modestie.

ANNEXE

Petite chronologie d'une élection législative en terre lyonnaise

- 3, 4 et 5 juin 2011 : Premier congrès d'Europe Ecologie – Les Verts (EELV) à La Rochelle. Cécile Duflot est élue secrétaire nationale, Philippe Meirieu président du Conseil fédéral. Le Congrès adopte, à une très large majorité, une « motion de synthèse » qui propose de conclure un « accord programmatique et électoral » avec les forces de gauche pour les échéances de 2012.

- 16 juin 2011 : Première rencontre entre Europe Ecologie – Les Verts et le Parti socialiste, rue de Solférino, afin de définir la méthode de travail pour les mois à venir. Constitution de cinq groupes chargés du versant programmatique et d'un groupe chargé du versant électoral. Philippe Meirieu participe au groupe programmatique sur les questions concernant l'éducation, l'université, la formation, la jeunesse, la culture et les médias. Bruno Julliard conduit le travail de ce groupe pour le Parti socialiste. Les discussions se poursuivent jusqu'au mois de novembre 2011.

- 22 octobre 2011 : Philippe Meirieu annonce dans le quotidien régional *Le Progrès* son intention de briguer le mandat de député sur une circonscription de Lyon afin de « prolonger par un travail parlementaire, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la jeunesse, de l'emploi et de la transformation écologique de la société, ses combats de toujours ». Il précise que, partisan du mandat unique, il démissionnera du Conseil régional s'il est élu député.

10 novembre 2011 : Gérard Collomb écrit dans un communiqué qu'il ne soutiendra pas Philippe Meirieu : « *Il est vrai que je n'ai jamais imaginé que M. Meirieu puisse prétendre représenter Lyon.* ». Il justifie sa position par les votes du groupe écologiste à la Région. Le 16 novembre, le Maire de Lyon annonce qu'il « entre en campagne le jour même pour Thierry Braillard » et « assume complètement le risque d'une exclusion du PS ».

- 15 novembre 2011 : Le Bureau national du PS adopte, par 35 voix pour et 5 contre, les accords programmatiques et électoraux, dont le texte issu des négociations avec Europe Ecologie – Les Verts : « *2012-2017 : socialistes et écologistes, ensemble pour combattre la crise et bâtir un autre modèle de vivre ensemble* ». Dans le cadre de l'accord électoral entre les deux formations politiques, la première circonscription du Rhône, détenue par le député UMP, Michel Havard, est réservée à un candidat d'EELV.

- 19 et 20 novembre 2011 : Le Conseil fédéral d'Europe Ecologie – Les Verts adopte également les textes d'accord programmatique et électoral avec le Parti socialiste.

- 3 décembre 2011 : Assemblée générale des militants EELV de la circonscription. Les militants doivent voter pour un homme et une femme afin de

permettre la constitution ultérieure d'une liste nationale paritaire nationale. Fathia Benhamed et Philippe Meirieu obtiennent la majorité absolue. Alain Giordano, maire écologiste du 9^{ème} arrondissement de Lyon était également candidat.

- 17 et 18 décembre 2011 : Le Conseil fédéral d'EELV adopte un « scénario » pour les élections législatives attribuant à Philippe Meirieu la première circonscription du Rhône.

- 23 décembre 2011 : À l'initiative de conseillers régionaux membres du Parti socialiste, Philippe Meirieu rencontre des militants et cadres du PS favorables à l'accord national pour mettre en place une campagne commune PS-EELV en sa faveur.

- 8 janvier 2012 : Philippe Meirieu, par le biais de son directeur de campagne et sur les conseils de Jacky Darne, secrétaire fédéral du Parti socialiste, s'adresse aux secrétaires des différentes sections socialistes de la circonscription pour leur demander de relayer un courrier qui porte « *sur la dynamique de campagne commune à impulser, sur la stratégie à mettre en œuvre pour battre la droite.* » Il développe, dans ce courrier, ses ambitions pour son action à l'Assemblée nationale et dit sa volonté d'une campagne d'union apaisée.

- 10 janvier 2012 : Les secrétaires des section socialistes répondent qu'ils n'entendent pas donner suite à la sollicitation du candidat. La fédération socialiste du Rhône refuse également de transmettre le courrier.

- 14 janvier : Thierry Braillard réunit son équipe de campagne et ses soutiens dans les locaux de la fédération du PS.

- 16 janvier 2012 : Lors de ses vœux à la presse, Philippe Meirieu réaffirme sa volonté d'apaisement. Il annonce que sa suppléante sera socialiste pour concrétiser le rassemblement sur cette circonscription.

- 18 janvier 2012 : Thierry Braillard annonce sa suppléante, Gilda Hobert, élue socialiste du 5^e arrondissement de Lyon. D'après les statuts du PS, elle se place, de fait, en « congé du Parti Socialiste ». Il lui est donc désormais impossible de revendiquer l'usage du logo du PS.

- 21 et 22 janvier : Grande opération de tractage dans la circonscription pour le lancement de campagne de Philippe Meirieu.

- 31 janvier : Un courrier de Thierry Braillard est transmis aux militants par les secrétaires de section. Le logo du PS est accolé à la photographie de Gilda Hobert... Dans le même temps, c'est bien Philippe Meirieu qui apparaît comme le candidat officiel sur le site national du PS.

- 6 février : Philippe Meirieu commence à chercher à joindre Gérard Collomb, le maire de Lyon, par téléphone et par courriel, afin de travailler avec lui à une solution de conciliation, en particulier à travers le choix de sa suppléante. Il n'obtiendra jamais aucune réponse.

- 21 mars 2012 : Rencontre de Philippe Meirieu avec les militants socialistes favorables à l'accord, notamment pour entendre leur choix quant à la suppléance.

L'invitation à cette rencontre est bloquée par la plupart des secrétaires de section. Le lieu du rendez-vous est déplacé par deux fois, suite à des pressions sur les restaurateurs ayant au préalable acceptés d'accueillir une telle rencontre. Le collaborateur de Thierry Braillard à la ville de Lyon se vante publiquement d'avoir réussi son opération d'obstruction. Lors de cette rencontre, qui se tient malgré tout à l'extérieur de la circonscription, Nathalie Perrin-Gilbert, maire du 1er arrondissement de Lyon, secrétaire nationale du Parti socialiste déléguée au logement est choisie pour devenir suppléante du candidat écologiste ; le vote s'effectue à bulletins secrets parmi plusieurs candidates.

- 27 mars : Présentation de la suppléante à la presse. Réactions virulentes de Jacky Darne, responsable fédéral du PS, de Gérard Collomb et de Jean-Paul Bret, Maire de Villeurbanne. Le tort de Nathalie Perrin-Gilbert : ne pas plier aux oukases posés par la fédération socialiste du Rhône !

- 29 mars : Alors que *Libération* annonce que le PS fait le ménage, parmi les dissidents aux législatives, le silence reste assourdissant sur la situation dans le Rhône.

- 18 avril : Courrier de Gérard Collomb aux habitants de la circonscription affirmant son soutien absolu à Thierry Braillard « sur qui il peut compter pour le bouclage de notre périphérie ».

- 22 avril : Premier tour des élections présidentielles. Eva Joly et Europe Ecologie – Les Verts soutiennent François Hollande pour le second tour

- 23 avril : Inauguration du local de campagne de Philippe Meirieu, situé au Point du Jour dans le 5e arrondissement de Lyon. Dans la nuit précédant l'inauguration, il a été dégradé : le logo PS est notamment arraché de la vitrine.

- 25 avril : Meeting de soutien à François Hollande pour le second tour de la présidentielle à la Bourse du Travail de Lyon. Thierry Braillard est au premier rang, Philippe Meirieu au troisième. Philippe Meirieu et Nathalie Perrin-Gilbert mènent pourtant activement campagne pour François Hollande sur le terrain.

- 4 mai : Richard Brumm, adjoint aux finances de la ville de Lyon, annonce qu'il votera pour Nicolas Sarkozy. Gérard Collomb reste muet.

- 6 mai : François Hollande est élu président de la République

- 14 mai : Présentation des cent premiers signataires du comité de soutien de Philippe Meirieu composé de personnalités locales et nationales, écologistes, socialistes, acteurs de la société civile. Le soir même, des militants favorables à Gérard Collomb et Thierry Braillard viennent, avec de drapeaux du PS, perturber une réunion électorale en plein air. La confusion s'installe durablement chez les électeurs.

- 20 mai : Un courrier du secrétaire national aux élections du PS réaffirme que seul Philippe Meirieu, sur la première circonscription du Rhône, a le droit d'utiliser le logo PS. Le 25 mai, devant le refus de Thierry Braillard de cesser d'utiliser indûment ce logo, un huissier présente au candidat PRG ce courrier du PS.

- 24 mai : Réunion publique autour de Philippe Meirieu et Nathalie Perrin-Gilbert, avec Paul Alliès, secrétaire national adjoint du Parti socialiste délégué à la rénovation. Les premières affiches officielles de Thierry Braillard sont collées : Gérard Collomb occupe la place du titulaire, Thierry Braillard est en arrière plan, la suppléante Gilda Hobert n'est même pas mentionnée. Thierry Braillard présente à la commission de propagande des modèles de bulletin de vote et de profession de foi avec le logo du PS en face du nom de Gilda Hobert.

- 29 mai : Gilda Hobert est exclue du Parti socialiste

- 31 mai : Le Parti socialiste dépose un référé pour faire interdire à Thierry Braillard l'usage du logo du Parti socialiste sur son bulletin de vote. Le 4 juin, le juge se déclare incompétent et renvoie la décision au juge de l'élection, mais *a posteriori* et donc après le scrutin. Le juge reconnaît cependant la confusion créée par la présence du « poing et la rose ».

- 6 juin : Dernier meeting de la campagne du premier tour des élections législatives à la salle Molière à Lyon sur le thème : « Priorité à la jeunesse ! », avec Thierry Marchal-Beck, Président du Mouvement des Jeunes socialistes, et Wandrille Jumeaux, Secrétaire fédéral des Jeunes écologistes

- 8 juin : Déplacement à Lyon des ministres Cécile Duflot et Benoit Hamon pour soutenir Philippe Meirieu et Nathalie Perrin-Gilbert. La visite est perturbée par les soutiens de Thierry Braillard, avec le renfort de plusieurs collaborateurs de Gérard Collomb. La conférence de presse prévue doit être déplacée puis écourtée afin d'éviter les affrontements.

- 10 juin : Premier tour des élections législatives : dans la plupart des bureaux de vote, les électeurs expliquent leur incompréhension et leur difficulté à démêler le « vrai » candidat de la majorité présidentielle du dissident soutenu par le maire de Lyon. Un militant écologiste est menacé par des partisans de Thierry Braillard alors qu'il les surprend apposant des autocollants PS sur les affiches du Radical de Gauche. Michel Havard et Thierry Braillard se qualifient pour le second tour. Philippe Meirieu arrive en troisième position avec 18,36 % et appelle solennellement à « faire barrage à la droite au second tour ».

- 17 juin : Thierry Braillard est élu député avec 53, 78% des voix (François Hollande y avait obtenu 53, 98%). Au second tour, il n'a pas jugé utile de conserver le logo du Parti socialiste sur ses documents de campagne !